



Des investissements continus dans l'exploration et des technologies de production avancées

Page 2

SERVICES DE SÉCURITÉ ET ÉQUIPES D'INSPECTION SUR LE TERRAIN **Les 120 quintaux de bananes saisis dévoilent des pratiques déloyales**



© Photo : D.R

Au treizième jour du mois de Ramadhan, la lutte contre la pratique du commerce illégal bat son plein à travers l'ensemble des 58 wilayas du pays, où les services de la Gendarmerie nationale ainsi que les équipes d'inspection du Commerce intérieur traquent sans relâche les mauvais commerçants, les transporteurs escrocs et certains opérateurs économiques déloyaux. Lire en page 4

VERS L'AUTOSUFFISANCE PHARMACEUTIQUE

Lancement des stylos à insuline produits localement avant la fin du Ramadhan

Page 3



DESSALEMENT DE L'EAU DE MER L'Algérie en route vers une autonomie technologique et une sécurité hydrique durable

Page 2



RÉUNION DU GOUVERNEMENT La stratégie pour la lutte contre la drogue et les stupéfiants examinée

Page 2

Ghaza: Le bilan de l'agression sioniste s'alourdit à 48.515 martyrs et 111.941 blessés

14^e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA CAF

L'Algérien Walid Sadi élu par acclamation au sein du Bureau exécutif

Le président de la Fédération algérienne de football (FAF), Walid Sadi, a été élu par acclamation au sein du Bureau exécutif de la Confédération africaine de football (CAF), lors de la 14^e Assemblée générale extraordinaire de la CAF qui se déroule dans la capitale égyptienne. Seul candidat éligible pour la région Nord du continent après le retrait du Tunisien Hussein Jenayah, l'Algérien a été élu, par acclamation, par les membres de l'Assemblée générale extraordinaire de la CAF. Le ministre des Sports et président de la FAF, Walid Sadi (région Nord), le Tanzanien Wallace John Karia (région Est et Centre), le Libérien Mustafa Raji (région Ouest A), le Ghanéen Kurt Okraku (région Ouest B) et Bestine Kazadi de la République démocratique du Congo (siège des femmes), étaient présents sans concurrents dans leurs régions respectives.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

La recherche scientifique tournée vers l'innovation et la création de richesse

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, a affirmé, mardi à Alger, que l'Université algérienne avait réussi à poser les jalons d'une recherche scientifique tournée vers l'innovation et la création de richesse, à travers la création d'entreprises contribuant à l'économie nationale. Intervenant à l'ouverture des travaux d'une Journée d'étude organisée par la Faculté des sciences de l'information et de la communication de l'Université d'Alger 3, en partenariat avec l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), sur «le rôle des établissements universitaires de recherche dans l'amélioration du climat d'investissement en Algérie», M. Baddari a précisé que l'Université algérienne «est désormais un levier de la croissance économique, grâce aux infrastructures mises en place à travers tous les établissements universitaires».

TOURISME

Promotion de l'artisanat traditionnel et des métiers

La ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Houria Meddahi, a affirmé, avant-hier mardi à Adrar, l'engagement de son département à accompagner les artisans pour promouvoir l'artisanat traditionnel et ses divers métiers. «Le ministère du Tourisme s'est engagé à accompagner les activités d'artisanat et les métiers, importants leviers du secteur du tourisme dans la région», a indiqué Mme. Meddahi, en marge de sa visite des expositions des produits de l'artisanat, dans le cadre de sa visite de travail dans la wilaya.

Pour garantir un approvisionnement énergétique à long terme Des investissements continus dans l'exploration et des technologies de production avancées

Dans son rapport "GECF Global Outlook 2050", publié lundi, le Forum des pays exportateurs de gaz (GECF) a mis en avant la nécessité d'investissements continus dans l'exploration et des technologies de production avancées pour garantir un approvisionnement énergétique à long terme.

«Une part importante de la production future proviendra de ressources non encore découvertes», a avancé l'Organisation dans son 9^{ème} rapport annuel. «Globalement, la demande mondiale d'énergie devrait augmenter de 18% d'ici 2050», a indiqué la même source, précisant que l'Asie-Pacifique et l'Afrique seront les principaux moteurs de la croissance. Réaffirmant dans son nouveau rapport les prévisions de hausse de la demande gazière, sans pic prévu, le Forum des pays exportateurs de gaz (GECF) a fait savoir que contrairement au charbon, qui devraient diminuer, la demande de gaz naturel devrait augmenter de 32% d'ici 2050, dépassant les 5.300 milliards de mètres



■ Malgré l'expansion rapide des énergies renouvelables, note l'Organisation dans son 9^{ème} rapport annuel, le gaz naturel reste essentiel pour répondre aux besoins énergétiques croissants de la planète. (Photo: DR)

cubes. Faisant remarquer que la production d'électricité restera le principal moteur de l'utilisation du gaz naturel, tandis que les applications industrielles, notamment la production d'hydrogène, connaîtront une forte croissance, renforçant le gaz naturel comme source d'énergie essentielle pour les secteurs difficiles à décarboner. Malgré l'expansion rapide des énergies renouvelables, note l'Organisation dans son 9^{ème} rapport annuel, le gaz naturel reste essentiel pour répondre aux besoins énergétiques croissants de

la planète. Soulignant, le soutien politique des gouvernements du monde entier qui reconnaissent de plus en plus le gaz naturel comme une solution clé au trilemme énergétique, garantissant la sécurité énergétique, l'accessibilité et la durabilité. Faisant remarquer que le centre de gravité de la production mondiale se déplace vers le Moyen-Orient, l'Eurasie et l'Afrique qui devront générer près de 90% de la croissance en la matière d'ici 2050. Le rapport "GECF Global Outlook 2050", publié lundi par l'Organisation, souligne que pour ré-

pondre à la demande future, 11,1 milliards de dollars d'investissements seront nécessaires d'ici 2050, dont 94% seront consacrés au développement du gaz en amont. Réaffirmant que le gaz naturel continuera de jouer un rôle «central» dans le mix énergétique mondial. S'exprimant lors de la cérémonie de lancement de la 9^{ème} édition du rapport "GECF Global Outlook 2050" à Doha, le Secrétaire général de l'Organisation, Mohamed Hamel, a estimé que ce rapport dissipe le mythe selon lequel les investissements dans le gaz naturel peuvent être arrêtés.

«L'année écoulée 2024 a encore renforcé ces convictions, car la consommation mondiale de pétrole et gaz a atteint des niveaux records malgré la croissance rapide des énergies renouvelables, le gaz naturel représentant 40% de la demande énergétique supplémentaire, la part la plus élevée parmi tous les combustibles», a-t-il dit. Faisant savoir que la contribution des pays membres du GECF devrait représenter près de la moitié de la production mondiale.

Lors du 7^{ème} Sommet qui s'est déroulé à Alger entre le 29 février et le 2 mars 2024, le GECF, et sur la base des principaux paramètres fondamentaux, économiques, démographiques, et politiques, qui caractérisent la scène énergétique mondiale, soutenait que le gaz va demeurer la source énergétique incontournable à l'horizon 2050, et passera pratiquement de 23 à 26% dans la consommation énergétique primaire entre 2022 et 2050.

Cette dernière passera ainsi sur la même période de 14.960 Mds à 17.925 Mds Tep (tonne-équivalent-pétrole), soit un accroissement de 19,8%.

L'Organisation prévoyait ainsi que les énergies fossiles vont demeurer prépondérantes dans la

Dessalement de l'eau de mer

L'Algérie en route vers une autonomie technologique et une sécurité hydrique durable

Le Gouvernement algérien poursuit sa stratégie ambitieuse visant à renforcer la sécurité hydrique du pays, en misant sur une maîtrise accrue du dessalement de l'eau de mer. L'objectif ? Devenir autonome dans ce secteur crucial tout en contribuant à la transition énergétique et à la durabilité des ressources en eau.

Lors d'un entretien accordé à la revue El Djeich, le ministre d'État, Mohamed Arkab, a détaillé cette démarche, soulignant qu'elle repose sur une vision à long terme portée par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune. Selon lui, l'Algérie vise à «réaliser une sécurité hydrique complète» en produisant localement les membranes d'osmose inverse, une composante essentielle du processus de dessalement. Cette initiative vise non seulement à réduire la dépendance aux importations, mais aussi à renforcer l'autonomie technologique et industrielle du pays. La démarche s'inscrit dans une vision plus large du Gouvernement : celle de positionner l'Algérie comme un acteur majeur sur la scène internationale du dessalement d'eau de mer.

Dans cette optique, la société Algerian Energy Company (AEC), une filiale de Sonatrach, supervise les projets de dessalement et mène des négociations avec des partenaires internationaux, tels que la société allemande Port Energy Logistic (PEL) GmbH. Cette collaboration vise à établir la production locale de membranes, un pas décisif vers l'autosuffisance. L'Algérie entend également intégrer des technologies de pointe dans ses projets, avec un accent particulier sur les énergies renouvelables. Le dessalement, très

consommateur d'énergie, bénéficiera ainsi de l'intégration de l'énergie solaire dans le processus de production d'eau. L'objectif est d'atteindre 30% d'utilisation de l'énergie solaire dans les stations de dessalement, réduisant ainsi les coûts énergétiques et l'empreinte carbone des installations. L'exploitation de la saumure, un sous-produit du dessalement, constitue également une priorité. En effet, cette ressource est prometteuse pour des industries comme celle du lithium, un élément stratégique pour la production de batteries, notamment pour les technologies de véhicules électriques. Le ministre Arkab a aussi évoqué la mise en service de cinq nouvelles usines de dessalement, portant le nombre total de stations à 19 à travers le pays. Cette expansion permettra d'augmenter la production d'eau potable à 3,7 millions de m³ par jour, soit près de 42% de la demande nationale.

Ces avancées témoignent des progrès considérables réalisés par l'Algérie dans ce domaine stratégique. Pour la première fois de son histoire, l'Algérie a mené à bien des projets de dessalement 100% nationaux, en recourant aux entreprises locales. Parmi les réalisateurs de ces stations figurent des filiales du groupe Sonatrach telles que GCB, GTP et Enac, mais aussi Cosider et Sarpi. Ces initiatives contribuent à la fois à la modernisation du secteur et au développement industriel local. Ainsi, en investissant dans le dessalement de l'eau de mer, l'Algérie se donne les moyens d'assurer sa sécurité hydrique tout en poursuivant son développement économique et énergétique.

Djamila Sai

REPÈRE

Réunion du Gouvernement
La stratégie pour la lutte contre la drogue et les stupéfiants examinée

Le Premier ministre, Nadir Larbaoui, a présidé, hier mercredi, une réunion du Gouvernement consacrée à l'étude et à l'examen du projet de la stratégie nationale pour la lutte contre la drogue et les stupéfiants pour la période 2024-2029. Dont la mise en place, a indiqué un communiqué des services du Premier ministre, intervient suite à l'instruction du président de la République pour lutter contre ce fléau. «Le Gouvernement a étudié le renforcement des moyens et le cadre législatif pour réprimer les différents délits liés aux drogues et aux substances psychotropes, notamment en durcissant les sanctions appliquées aux délits liés à la drogue et en adaptant les dispositions procédurales pour leur suivi», a précisé la même source.

Durant cette réunion, a poursuivi la même source, le Gouvernement a également examiné la version finale de l'avant-projet de loi sur les Wakfs. A la lumière, lit-on à travers le communiqué des services du Premier ministre, des directives du président de la République à ce sujet. Le Gouvernement a suivi une présentation du projet de création de pôles universitaires et d'installation de façades universitaires. Dans le cadre, a noté la même source, de la création de pôles universitaires d'excellence dans certaines disciplines, du renforcement du rôle économique des Universités, de leur ouverture sur leur environnement national et international, et du renforcement de leur visibilité et de leur attractivité. «Cette présentation comprenait un ensemble de mesures pratiques et organisationnelles pour mettre en œuvre cette approche», a fait savoir la même source. Enfin, le Gouvernement a examiné un projet de Décret exécutif portant approbation du renouvellement d'une licence accordée à la Société Algérie Télécom Satellite pour établir et exploiter un réseau public de communications électroniques via des satellites GMPCS et fournir des services de communications électroniques au public.

Rabah M.

consommation primaire d'énergie en passant de 80 à 63%, dans la mesure où le pétrole ne chutera que de 30 à 26%, tandis que le charbon lui passera de 27 à 11%. Le gaz naturel quant à lui poursuivra sa croissance continue et passera de 23 à 26%. Les ENR, y compris hydrauliques, vont passer de 15 à 31%, tandis que la part du nucléaire n'augmentera que de 1% en passant de 5 à 6%.

Rabah Mokhtari

Voir sur Internet
www.lnr.dz.com

Vers l'autosuffisance pharmaceutique Lancement des stylos à insuline produits localement avant la fin du Ramadhan

Le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Wassim Kouidri, a annoncé avant-hier mardi depuis Constantine, que la commercialisation des stylos à insuline produits localement par le groupe Sidal commencera « avant la fin du mois de Ramadhan ». Cette initiative marque un tournant dans l'industrie pharmaceutique algérienne, notamment en matière de production locale de médicaments.

Lors de sa visite à l'unité de Sidal dans la zone industrielle de Palma, Kouidri, accompagné du wali de Constantine, Abdelkhalek Sayouda, a exprimé sa satisfaction quant aux progrès réalisés par l'Algérie dans le secteur pharmaceutique. Il a précisé que le pays avait atteint un taux de couverture de 76,8 % pour la production locale de médicaments, soulignant que cette initiative viendrait renforcer l'autosuffisance du pays.

« Ce lancement marque le début de la commercialisation des premières quantités de stylos à insuline produits localement grâce à un processus de conditionnement secondaire », a-t-il expliqué. Le ministre a ajouté que l'étape suivante consistera à passer de la coopération avec un partenaire étranger à une production intégrale de l'insuline en Algérie. L'objectif est d'at-



■ Le ministre a visité plusieurs sites industriels, dont l'usine Biogalenic à Zighoud Youcef, l'annexe régionale de l'Agence nationale des produits pharmaceutiques à Ali Mendjeli et l'usine de l'Union pharmaceutique de production à Constantine. (Photo : D.R)

teindre une production entièrement locale d'ici la fin de l'année 2025. Cette avancée devrait permettre au pays de réduire sa dépendance vis-à-vis des importations, tout en assurant une meilleure disponibilité de ce médicament vital pour les diabétiques. En ce qui concerne l'avenir du groupe Sidal, le ministre a insisté sur son rôle central dans la sécurisation sanitaire de l'Algérie. Il a ainsi estimé que le groupe contribuait activement à l'autosuffisance pharmaceutique, avec un projet ambitieux d'exportation à court terme vers l'Afrique et à moyen terme vers d'autres marchés internationaux.

« Nous avons l'ambition de transformer Sidal en un acteur-clé sur la scène mondiale », a ajouté Kouidri. En parallèle, il a évoqué la présence d'autres producteurs privés intéressés par la fabrication lo-

cale d'insuline. Selon lui, l'État mettra en place un cadre de soutien et d'incitation pour renforcer la production nationale et réduire encore davantage le recours aux importations. Autre avancée importante : l'Algérie devrait obtenir, d'ici septembre 2025, la certification de niveau 3 de l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Cette certification ouvrira la voie à l'exportation des produits pharmaceutiques algériens, en commençant par l'Afrique.

Selon Kouidri, cette reconnaissance internationale facilitera grandement l'enregistrement des médicaments algériens sur les marchés mondiaux, renforçant ainsi la compétitivité de l'industrie pharmaceutique algérienne. Cependant, bien que des progrès notables aient été réalisés, le ministre a insisté sur la nécessité de continuer à développer la produc-

tion de produits médicaux, dont une grande partie est encore importée. Il a mis en lumière l'importance d'introduire une nouvelle dynamique pour encourager les investisseurs à se lancer dans ce secteur stratégique, afin de réduire la facture des importations et de favoriser une industrie pharmaceutique pleinement locale. Lors de cette tournée de travail, le ministre a également visité plusieurs sites industriels, dont l'usine Biogalenic à Zighoud Youcef, l'annexe régionale de l'Agence nationale des produits pharmaceutiques à Ali Mendjeli et l'usine de l'Union pharmaceutique de production à Constantine. Ces visites avaient pour but d'évaluer les capacités de production des différentes structures et de s'assurer qu'elles respectent les normes internationales de fabrication.

Djamila Sai

BRÈVE

Centrale électrique au Niger

Sonelgaz examine avec la CAAT un éventuel accompagnement du projet

Le Président-directeur général (P-dg) de Sonelgaz, Mourad Adjal a examiné, avant-hier mardi, avec son homologue de la Compagnie algérienne des assurances "CAAT", Nacer Sais, la possibilité d'un accompagnement par la CAAT du projet de Sonelgaz relatif à la réalisation d'une centrale électrique au Niger. Lors de cette réunion tenue au siège de la direction générale de Sonelgaz, en présence de cadres dirigeants, les deux parties ont examiné les moyens et les voies d'associer la CAAT au projet de coopération entre Sonelgaz et la société nigérienne d'électricité "Nigelec", relatif à la réalisation d'une centrale électrique au Niger.

A ce propos, M. Adjal a proposé «l'accompagnement par la CAAT de Sonelgaz, lors du transport vers le Niger des équipements électriques relatifs au projet», précise le communiqué.

Le groupe Sonelgaz avait signé, fin février passé, un mémorandum d'entente à Niamey avec "Nigelec", en vertu duquel, il prendra en charge la réalisation d'une centrale de production de l'électricité d'une capacité de 40 mégawatts, en tant que don de l'Algérie.

Agence

Exportation

Remise en service du port sec de Tixter à Bordj Bou-Arréridj

Le port sec de Tixter, situé dans la wilaya de Bordj Bou-Arréridj, a été remis en service officiellement mardi passé sous la supervision du ministre des Transports, Saïd Sayoud, qui a affirmé que la réouverture de cette infrastructure permettra d'alléger la pression sur les ports et de redynamiser les exportations dans la région.

Accompagné des ministres du Commerce extérieur et de la promotion des exportations, Mohamed Boukhari, et du Commerce intérieur et de la régulation du marché national, Tayeb Zitouni, M. Sayoud a souligné que cette réalisation intervient en exécution de la décision du président de la République, de mettre les ports secs à la disposition des ports publics afin de desserrer la pression sur ces derniers et d'améliorer les opérations de chargement et de déchargement.

Le ministre des Transports, qui était également accompagné du directeur général des Douanes algériennes, le général-major Abdelhafid Bakhouch, et du wali de Bordj Bou-Arréridj, Kamel Nouicer, a ajouté que la réouverture de cette zone «permettra aux opérateurs économiques de la région des Hauts-Plateaux de réduire les coûts de transport, que ce soit pour l'exportation de leurs produits ou l'importation de matières premières, et ce, à travers l'utilisation de la voie ferrée, ce qui contribuera efficacement à restaurer la dynamique d'exportation de la région et à stimuler l'économie locale en particulier».

M. Sayoud, qui a remis la décision portant changement de dénomination de ce type de structure (de

port sec à «zone d'espace» placée sous le contrôle de la douane du port de Béjaïa), a salué le travail d'équipe entre le ministère des Transports, les Douanes et autres parties prenantes du Gouvernement qui a permis d'atteindre cet objectif, avant de noter que des espaces analogues seront «bientôt ouverts dans plusieurs régions du pays».

Pour sa part, M. Boukhari, précisant que la réouverture de cette même installation contribuera à éliminer la longue et coûteuse présence des navires en rade avant leur déchargement, a souligné que grâce à la position stratégique de la wilaya de Bordj Bou-Arréridj, et à ses infrastructures, elle est devenue un pôle logistique de premier ordre tout en faisant bénéficier les wilayas voisines de cette dynamique.

«L'objectif ultime des pouvoirs publics est de transformer notre pays en pôle de première importance en matière logistique», a-t-il également indiqué, soulignant que tous ces «investissements majeurs» confirment la réussite de la politique du président de la République dans ce domaine.

L'espace ouvert à Tixter est le premier du pays à disposer du plus grand terminal à conteneurs, d'une superficie de 20 hectares, dont 16 hectares sont exploités, 9 hectares étant dédiés à la réception d'environ 7.000 conteneurs et le reste de la superficie devant être consacré à des marchandises diverses. Cet espace est également relié directement, par voie ferrée et par l'autoroute Est-Ouest, avec les ports de Béjaïa, d'Alger et de Skikda, a-t-on expliqué.

Manel Z.

INDUSTRIE LOCALE

Filière du marbre:

Un pas important dans la protection d'une industrie locale naissante

La dernière instruction du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, relative à l'organisation de la filière du marbre et l'encouragement de l'investissement dans ce secteur, constitue un pas important dans la protection et le développement d'une industrie locale naissante, selon un professionnel de l'industrie de la pierre. «Cette instruction permettra de mieux se concentrer sur l'élaboration d'une stratégie de développement de la filière marbre», a estimé Djallal Guitoune, président de la Fédération algérienne des minéraux, du secteur minier et de l'industrie de la pierre (FAMMIP).

Le président de la République : «Relever le seuil de l'investissement dans la filière du marbre»

Le président de la République a ordonné dimanche, lors de la réunion du Conseil des ministres, «l'organisation de ce secteur ancien et stratégique, ainsi que la collaboration avec des partenaires internationaux professionnels et leaders dans cette industrie», avec «l'interdiction de l'importation de dalles de marbre finies, tout en lançant de nouveaux investissements et en introduisant des réformes dans cette industrie, afin de soutenir le produit national».

Le président de la République a encouragé, en outre, les responsables de ce secteur à «relever le seuil de l'investissement de façon minutieusement étudiée, étant une source non négligeable de devises, et pourvoyeur d'emplois pour les jeunes».

Dans une déclaration à l'APS, M. Guitoune a estimé que l'organisation de la filière marbre passe obligatoirement par «l'interdiction de l'importation de dalles de marbre semi-finis pour faire valoir l'effort local déployé dans le développement de l'industrie de la pierre». De plus, le projet de loi régissant les activités minières, actuellement en cours d'étude au niveau de la commission spécialisée de l'APN, devra contribuer à améliorer le climat d'investissement minier, a-t-il soutenu. «La nouvelle loi régissant les activités minières libèrera les initiatives et encouragera les opérateurs locaux et même internationaux à investir aussi bien dans l'extraction que la transformation», explique-t-il. Guitoune atteste que la filière marbre a connu un développement significatif depuis 2017, date de l'interdiction de l'importation des produits finis, ce qui avait contribué à l'émergence d'une industrie locale, détaillant qu'entre 2017 et 2023, plusieurs investissements dans l'industrie de la pierre ont été réalisés par des opérateurs privés.

La FAMMIP compte aujourd'hui 38 entreprises spécialisées dans la production et la transformation de marbre, a-t-il avancé. L'investissement dans l'exploitation des carrières de marbre pour assurer la matière première, allié à la formation d'une main d'œuvre qualifiée, sont également nécessaires dans l'organisation de la filière marbre et le développement de la production nationale en la matière, selon le président de la FAMMIP.

Agence

Services de sécurité et équipes d'inspection sur le terrain

Les 120 quintaux de bananes saisis dévoilent des pratiques déloyales

Au treizième jour du mois de Ramadhan, la lutte contre la pratique du commerce illégal bat son plein à travers l'ensemble des 58 wilayas du pays, où les services de la Gendarmerie nationale ainsi que les équipes d'inspection du Commerce intérieur traquent sans relâche les mauvais commerçants, les transporteurs escrocs et certains opérateurs économiques déloyaux.

Alors que l'affaire des « 120 quintaux de bananes » importés depuis l'étranger a livré tous ses secrets puisque le Conseiller du ministère du Commerce intérieur, Djallel Menad a révélé, hier mercredi depuis Annaba, qu'il s'agit d'une affaire de violations de défaut d'inscription au registre du commerce, de non-facturation des opérations d'achats et de non-respect de la structure des prix déposée par les importateurs auprès des bureaux du ministère du Commerce, les gendarmes, à leurs tours, ont déjà saisis plusieurs marchandises impropres à la consommation. C'est la grande traque contre le commerce déloyal.

Déclarant, hier mercredi à l'APS, que les services de la Gendarmerie nationale ont déjà traité plus de 15 affaires dans le cadre de la police administrative, ayant permis la saisie de 3 quintaux de viandes rouges, 89 quintaux de viandes blanches, 41 quintaux d'abats de poulet, ainsi que 31 quintaux d'entrailles de bovins et d'ovins, le chef du service de l'information et de la communication au Commandement de la GN, Abdelkader Beziou a indiqué qu'« il a également été procédé à la saisie de 183 têtes bovines, de 855 têtes ovines, de 336 kg de poissons, ainsi que de 100 kg de pâte destinée à la préparation de



Le Conseiller au ministère du Commerce intérieur a dévoilé que « les enquêtes menées par les autorités compétentes ont abouti à l'enregistrement de violations de défaut d'inscription au registre du commerce... » (Photo : DR)

gâteaux traditionnels, impropre à la consommation ». Revenant à l'affaire de la saisie des 120 quintaux de bananes durant les premiers jours du Ramadhan, et selon les déclarations faites, hier mercredi depuis Annaba, par le Conseiller au ministère du Commerce intérieur, Djallel Menad, ce dernier a révélé que « des équipes d'inspection du ministère du Commerce intérieur ont mené des opérations qualitatives dont la plus marquante a été la saisie de 120 quintaux de bananes suite à des infractions enregistrées dans les wilayas de Skikda, Tipasa, Sétif, Mila, Chlef, Saida et Blida ». Le Conseiller au ministère du Commerce intérieur a dévoilé que « les enquêtes menées par les autorités compétentes ont abouti à l'enregistrement de violations de défaut d'inscription au registre du commerce, de non-facturation des opérations d'achats et le non-respect de la structure des prix déposée par les importateurs auprès des bureaux du ministère du Commerce. Le même responsable auprès du ministère du Commerce a ajouté que des mesures judiciaires ont été prises contre les contrevenants et que les mar-

chandises saisies ont été dirigées vers les institutions publiques. Le porte-parole du Commerce intérieur a ajouté que « les pouvoirs publics, soucieux de protéger le pouvoir d'achat des citoyens en assurant l'approvisionnement durable et régulier du marché national en biens et produits divers et en contrôlant les prix, continuent de lutter sans relâche contre tous les phénomènes négatifs et les pratiques commerciales déloyales », a fait observer Djallel Menad.

Concernant son évaluation de la situation du marché national au cours des dix premiers jours du Ramadhan, Djallel Menad a souligné que « le suivi quotidien des marchés locaux et des espaces commerciaux a révélé une abondance de tous les produits à des prix raisonnables qui ont été bien accueillis par les citoyens », a-t-il soutenu.

Par ailleurs, et à propos de l'importation des viandes rouges et blanches, le représentant de la tutelle a précisé que « sous la direction du ministre du secteur, Tayeb Zitouni, le cadre central du ministère du Commerce intérieur, accompagné de responsables lo-

caux, a inspecté le démarrage de la commercialisation d'une nouvelle cargaison de viande importée par une institution économique locale au profit de 20 wilayas du pays », dira Djallel Menad. Depuis Annaba, l'envoyé du ministère a souligné la nécessité de « respecter le réseau de distribution pour garantir que ces quantités parviennent à la consommation familiale à des prix plafonnés », tout en soulignant que « les équipes de contrôle dans les wilayas susmentionnées surveillent de près la commercialisation de ce produit alimentaire essentiel pour la cuisine algérienne ».

Avant de conclure son intervention à la presse, l'envoyé du ministère du Commerce intérieur a évoqué les efforts de réduction volontaire des prix de divers biens et produits durant le mois de Ramadhan, initiés par le Conseil algérien du renouveau économique et l'Union générale des commerçants et artisans algériens, « cela a eu un impact positif sur le marché et a contribué à protéger le pouvoir d'achat », a estimé Djallel Menad.

Sofiane Abi

Brûlés grièvement un père et ses quatre enfants admis aux urgences de Batna :

Tentative de suicide collectif ou accident domestique ?

Les habitants de la wilaya de Batna se sont réveillés hier sous le choc après l'information faisant état d'un drame survenu au niveau de la Route de Tazoult au chef-lieu de wilaya. Cinq personnes (le père et son neveu et ses trois enfants) ont été grièvement brûlés au niveau de leur appartement dans des circonstances qui restent pour l'instant énigmatiques. Tout a commencé par une information qui a circulé à travers les réseaux sociaux faisant état d'un drame qui s'est déroulé au niveau de la route de Tazoult, dans la wilaya de Batna. Dans un premier temps, l'information indique qu'un père de famille aurait mis le feu à ses enfants avant de tenter de se suicider. Le père et les quatre enfants atteints par le feu ont été évacués aux urgences du CHU de Batna et admis au service des brûlés. L'information s'est propagée rapidement à travers les réseaux sociaux aux quatre coins du pays. Durant la matinée du mercredi 12 mars courant, les informations évoquent une tentative de suicide collectif précisant que le père a brûlé vif ses enfants avant de tenter de mettre fin à ses jours. La majorité des internautes qui ont commenté ce drame indique que la situation sociale désastreuse de la famille aurait

contraint le père à mettre le feu à ses enfants avant de tenter de se suicider.

Des centaines de commentaires n'ont pas manqué d'interpeller les autorités du pays sur la situation sociale des familles qui sont dans le besoin. Ces derniers trouvent que des milliers de familles, sans aucune ressource, souffrent dans l'anonymat sans aucune aide extérieure.

L'Etat doit revoir le système social actuel afin de permettre aux services sociaux de connaître les familles nécessiteuses et de les accompagner. A ce sujet, nos interlocuteurs ont indiqué que les services sociaux, que ce soit de l'APC, wilaya ou de la DAS, n'arrivent même pas actuellement à connaître les familles qui sont vraiment dans le besoin et celles qui veulent profiter des aides de l'état. Nos interlocuteurs trouvent que les assistantes sociales de l'ensemble des organismes publics doivent intervenir en milieu familial afin de connaître les conditions de vie des uns des autres.

Toujours et selon les informations relatives à ce drame, ce sont les citoyens qui ont été les blessés au niveau des urgences de Batna avant qu'ils ne soient transférés au service

des brûlés. Alertés par les voisins, les éléments de la Protection civile se sont rendus sur les lieux. Sur place, les sapeurs-pompiers ont réussi à éteindre le feu qui a touché une seule chambre. Aucune personne n'a été trouvée par les éléments de la Protection civile dans l'appartement situé sur la route de Tazoult, a-t-on appris. Pour en savoir plus à ce sujet, nous avons pris attache avec le service des relations publiques de la Sûreté nationale de la wilaya de Batna. « Nous sommes entrain de suivre cette affaire mais pour l'instant, nous n'avons rien d'officiel », ont-ils fait savoir. Au niveau de la direction de l'Action sociale, il nous a été répondu ce qui suit : « Nous avons entendu parler de ce drame mais nous ne savons rien pour l'instant », ont-ils indiqués. De sources généralement bien informées, nous avons appris que deux enfants ayant reçus les premiers soins au niveau du CHU de Batna ont été autorisés à quitter le centre hospitalier. Au moment où nous mettons sous presse, nous avons appris que deux personnes les plus touchées à savoir le père et son fils aîné se trouvent toujours au bloc du service des brûlés.

Moncef Redha

COUR CONSTITUTIONNELLE

Renouvellement par moitié des membres du CN

Trois recours reçus par la Cour constitutionnelle

Dans le cadre du processus de vote pour le renouvellement par moitié des membres du Conseil de la nation, la Cour constitutionnelle a enregistré, voire reçu trois recours déposés par trois candidats ayant contesté les résultats du scrutin. Les trois recours ont été déposés auprès du greffe de la Cour constitutionnelle. En effet, dans un communiqué rendu public avant-hier mardi, la Cour constitutionnelle a défini les conditions et modalités d'introduction de recours contre les résultats des élections pour le renouvellement par moitié des membres du Conseil de la nation, qui se sont déroulées le 9 mars, tels qu'annoncés par l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE). « Conformément aux dispositions de l'article 191 de la Constitution, la Cour constitutionnelle rappelle aux candidats aux élections pour le renouvellement par moitié des membres du Conseil de la nation, qui se sont déroulées le 9 mars 2025, qu'en vertu des dispositions de l'article 240 de l'ordonnance 21-01 portant loi organique relative au régime électoral, modifiée et complétée, et de l'article 69 du règlement fixant les règles de fonctionnement de la Cour constitutionnelle, tout candidat a le droit de contester les résultats du scrutin en introduisant un recours, déposé auprès du greffe de la Cour constitutionnelle, dans les 24 heures qui suivent la proclamation des résultats provisoires », précise la même source.

« L'auteur du recours doit être candidat aux élections pour le renouvellement par moitié des membres du Conseil de la nation, qui se sont déroulées le 9 mars 2025, dans la wilaya concernée. Le recours doit être déposé par le candidat lui-même auprès du greffe de la Cour constitutionnelle dans un délai de vingt-quatre heures suivant la proclamation des résultats provisoires par l'Autorité nationale indépendante des élections. En cas de délégation, le représentant chargé du dépôt du recours doit être muni d'une procuration spéciale l'y habilitant », ajoute le communiqué.

« La requête doit comporter le nom, le prénom, la profession, l'adresse et la signature de l'auteur du recours et mentionner l'Assemblée populaire communale (APC) ou de wilaya (APW) à laquelle il appartient. Elle doit être rédigée en langue arabe. Le concerné doit exposer les motifs du recours à l'aide d'arguments et l'étayer par des pièces et documents justificatifs », poursuit la même source. La Cour constitutionnelle indique qu'elle « statuera sur les recours dans un délai de trois (3) jours francs, conformément à l'article 241 de l'ordonnance 21-01 portant loi organique relative au régime électoral, modifiée et complétée », invitant les concernés à consulter son site web <https://cour-constitutionnelle.dz> ou à contacter ses services par téléphone au 021.99.00.52 ou par fax au 023.25.38.01, conclut le communiqué de la Cour constitutionnelle.

S. Abi

INFO/EXPRESS

Daniel Schneidermann :

« Les médias audiovisuels traitent les morts de Ghaza comme un fait divers »

Au programme d'OummaTV, un entretien avec Daniel Schneidermann, journaliste et fondateur de l'émission puis du site de critique des médias Arrêt sur images. Il est également l'auteur du livre « Le Charisme. Raconté à ceux qui ont jadis aimé Charlie », paru aux éditions Le Seuil. Dans cet entretien, à travers ses analyses percutantes, Daniel Schneidermann aborde le rôle des médias français dans la diffusion de l'islamophobie. Selon lui, celle-ci est notamment portée par deux « jambes » : l'extrême droite (Le Pen, Bardella, Praud) et l'extrême centre (Macron, Attal, Fourest). Il revient également sur le traitement médiatique du conflit à Gaza, dénonçant une couverture qui réduit les milliers de morts à un simple « fait divers ». Mais au-delà de ces constats, Schneidermann évoque également son dernier livre, « Le Charisme. Raconté à ceux qui ont jadis aimé Charlie ». Il définit ce qu'est le « Charisme » : « une doctrine », « une excoissance ». Il analyse également les figures emblématiques de ce mouvement, qu'il nomme les « charlistes », et décrypte leur influence dans le paysage médiatique et politique français. ■

Aïn M'lila

Saisie de 315 têtes de moutons impropres à la consommation

Dans le cadre du contrôle des activités et notamment la protection de la santé du consommateur ainsi que la lutte contre toutes les formes de spéculation à travers le territoire de sa compétence, les éléments de la brigade de la Gendarmerie nationale d'Aïn -M'lila relevant du groupement de la gendarmerie d'Oum El- Bouaghi ont saisi récemment 315 têtes de moutons de race sidouane provenant du sud du pays impropres à la consommation. Cette opération a été réalisée lors d'une opération de contrôle effectué par les gendarmes sur la RN 100, reliant la ville d'Aïn M'lila à celle d'Ouled Hamla qui ont intercepté une camionnette frigorifique de marque Hyundai 65. Après une fouille minutieuse du dit véhicule, les gendarmes ont découvert pas moins de 315 têtes de moutons (Bouzeloufe) de qualité douteuse d'autant plus que le propriétaire ne détenait aucun document sanitaire, ni facture. Après avoir soumis la marchandise à l'expertise, le vétérinaire a confirmé que la quantité saisie est impropre à la consommation. Les procédures légales ont été prises pour la destruction de cette qualité en présence des structures concernées, a-t-on indiqué ce lundi (10/3/2025) par la cellule de communication du groupement de la gendarmerie nationale de la wilaya d'Oum El Bouaghi. La même source précise que le mis en cause sera présenté prochainement devant les instances juridiques dès l'achèvement de son dossier judiciaire

Tadj El Coran

Mobilis, sponsor officiel du grand concours national de récitation du Coran

ATM Mobilis parraine durant le mois de Ramadhan, la 14^e édition du grand concours télévisé pour la récitation du Coran : « Tadj El Coran ».

Devenue une noble tradition de récitation du Saint Coran, cette compétition religieuse organisée et réalisée par la chaîne Coranique de la Télévision Algérienne, connaît la participation des meilleurs candidats issus des différentes wilayas du pays. L'épreuve des castings, qui a connu la participation d'une centaine de prétendants, s'est achevée par la sélection de vingt-quatre (24) candidats, douze (12) pour la catégorie féminine et douze (12) pour la catégorie masculine. La première phase des primes, a débuté ce vendredi 07 mars, au Centre international de



■ ATM Mobilis parraine durant le mois de Ramadhan la 14^e édition du grand concours pour la récitation du Coran « Tadj El Coran ».

conférences Abdelatif-Rahal (CIC, Alger), pour se poursuivre lors de chaque vendredi de ce mois béni de Ramadhan, afin de mettre en valeur les capacités vocales de

récitations du Saint Coran des candidats sélectionnés, et ce, dans le but de disputer la grande finale. ATM Mobilis entreprise citoyenne, célèbre ainsi le Saint Coran et

les nuits bénies de Ramadhan, en soutenant les initiatives qui visent à encourager l'apprentissage du saint coran et la maîtrise des règles de réceptions. ■

Constantine

Commercialisation des stylos à insuline fabriqués localement "avant fin Ramadhan"

Le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Wassim Kouidri, a annoncé mardi passé à Constantine le lancement « avant la fin du mois du Ramadhan courant » de la commercialisation des stylos à insuline produits localement par les laboratoires du groupe Saïdal. Dans une déclaration à la presse au terme de son inspection en compagnie du wali, Abdelkhalek Sayouda de l'unité de Saïdal dans la zone industrielle Palma, le ministre a affirmé que « l'Algérie a accompli de grands pas dans le domaine de la production pharmaceutique parvenant à un taux de couverture de 76,8 % par la production nationale », soulignant que la production locale de médicaments connaîtra un nouveau souffle avec le lancement de la commercialisation des premières quantités de stylos à insuline produits par « conditionnement secondaire ». Et d'ajouter « l'on passera par la coopération avec un partenaire étranger à une étape plus évoluée dans la fabrication de ce type de médicament qu'est sa production intégrale et sa commercialisation locale avant la fin de l'année en cours 2025 ». Le ministre a affirmé que « le

groupe Saïdal représente un fondement essentiel de la sécurité sanitaire en Algérie grâce à son rôle actif de producteur local de médicaments », estimant que « le groupe œuvre à parvenir à l'autosuffisance dans le domaine de l'industrie pharmaceutique avant de passer à l'étape d'exportation vers les pays africains à court terme et aux autres pays du monde à moyen terme ». Il a également fait état de la disponibilité de plusieurs opérateurs et producteurs privés à se lancer dans le domaine de la production locale de l'insuline, indiquant que « l'Etat leur assurera le soutien et l'encouragement nécessaires afin de consolider la production nationale et de réduire le recours à l'importation ». Il a également souligné qu'il est prévu « au mois de septembre prochain » l'obtention par l'Algérie de la certification de niveau 3 accordée par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) qui permettra d'exporter les produits pharmaceutiques, notamment vers les pays africains dans une première étape, affirmant que cette certification facilitera grandement l'enregistrement à l'échelle internationale des

médicaments algériens de sorte à consolider les potentialités du pays pour la concurrence à l'échelle mondiale dans ce domaine. En dépit de ces avancées dans la production de médicaments, le ministre a insisté sur la nécessité de déployer davantage d'efforts dans le domaine de la fabrication des produits médicaux qui sont actuellement importés, relevant à ce propos l'importance d'introduire une nouvelle dynamique pour le soutien des acteurs économiques et leur encouragement à investir dans ce domaine afin de réduire la facture des importations. Le ministre a visité au cours de sa tournée de travail l'usine Biogalenic dans la commune de Zighoud Youcef, l'annexe régionale de l'Agence nationale des produits pharmaceutiques de la ville d'Ali Mendjeli et l'usine de l'Union pharmaceutique de production de médicaments dans la commune de Constantine où il s'est enquis des capacités de production de ces structures et de la conformité aux normes internationales de fabrication insistant sur la nécessité d'augmenter les capacités de production. ■

INFO/EXPRESS

Un temps de réflexion : « La visite de Monsieur le ministre de la Santé est nécessaire à l'EPH de Berrouaghia »

L'homme veut se recréer parfait et sans maladie, et donc toucher à l'intouchable, l'être que j'ai créé. Il croit résoudre par la génétique ses problèmes de croissance, de beauté et de santé. Il se trompe, car les gènes sont des mutants. Toute substance étrangère, inventée par l'homme, demeure impuissante. Ne pouvant se corriger en respectant la vie et lui-même. Il croit pouvoir annihiler son être en créant un clone invulnérable aux maladies actuelles. Soit, il y est arrivé. On jette l'éponge ? Comme il n'a fait que déplacer le problème et qu'il ne se respecte toujours pas, de nouvelles maladies apparaîtront. Il crée lui-même la maladie, l'homme qui ne respecte pas la vie. La loi divine est immuable ! Cette réflexion « codée » interpelle, Monsieur le Ministre de la Santé, en vue d'une visite dans les prochains jours à l'E.P.H (Etablissement Public Hospitalier) de Berrouaghia (Médéa) pour en prendre connaissance de la compétence de nos jeunes responsables gestionnaires de l'ère nouvelle de notre beau pays. -

Hamid Sahnoun

Guerre russo-ukrainienne

L'armée de l'air ukrainienne reconnaît son incapacité à contrer les avions russes Su-35

L'armée de l'air des forces armées ukrainiennes n'a pas les capacités pour contrer les avions de chasse russes Su-35, et les chasseurs américains F-16 ne peuvent pas rivaliser avec eux, a déclaré le porte-parole de l'armée de l'air ukrainienne, Iouri Ignat. « Si nous disposons d'avions capables de contrer [l'avion de chasse russe] Su-35 [...]. Parce qu'aujourd'hui, même les F-16 que nous avons [reçus] de nos partenaires ne sont pas aussi modernes pour rivaliser avec le Su-35 en combat aérien », a-t-il déclaré dans une vidéo publiée sur la chaîne Telegram Novosti Live. Selon lui, une approche globale est nécessaire pour faire face au Su-35, y compris l'utilisation de systèmes de défense aérienne basés au sol et de systèmes de guerre électronique. M. Ignat a déclaré en novembre 2023 que l'Ukraine souhaitait recevoir des variantes plus modernes des chasseurs F-16 pour contrer les Su-35 russes. ■

Syrie

1.311 personnes tuées dont 231 membres des forces de sécurité

Le chef de la période de transition en Syrie, Ahmed Al-Shara, connu sous le nom de Al Joulani, a déclaré dimanche dernier que son pays était confronté à des tentatives de l'entraîner dans une guerre civile. Al-Sharaa s'est exprimé lors d'un discours vidéo alors que la violence se poursuivait sur la côte syrienne.

Al-Sharaa a ajouté dans son discours que les restes de l'ancien régime n'ont d'autre choix que de se rendre immédiatement. Le nombre de civils alaouites tués par les forces de sécurité syriennes et les groupes alliés est passé à 830, a annoncé dimanche l'Observatoire syrien des droits de l'homme. L'Observatoire a déclaré dans son dernier bilan que « 830 civils alaouites ont été tués sur les côtes syriennes et dans les montagnes de Lattaquié par les forces de sécurité et les groupes auxiliaires » depuis jeudi. Cela porte le total à au moins 1 311 morts, dont 231 membres des forces de sécurité et 250 militants pro-Assad. Le président par intérim a promis de ne pas permettre à des forces extérieures ou locales d'entraîner la Syrie dans le chaos ou la guerre civile. Il a également souligné que tous ceux qui ont causé des dommages aux civils seraient tenus responsables. Le ministère syrien de la Défense et le Département de la sécurité générale ont déclaré qu'ils tentaient de rétablir le calme, l'ordre et d'empêcher toute exaction contre les civils dans la région côtière. Les autori-



Le nombre de civils alaouites tués par les forces de sécurité syriennes et les groupes alliés est passé à 830, a annoncé dimanche l'Observatoire syrien des droits de l'Homme.

tés ont imputé l'exécution sur le terrain de dizaines de jeunes et les raids contre des maisons dans des villages et des villes alaouites à des factions armées incontrôlables qui sont venues en aide aux forces de sécurité, des groupes qui accusent depuis longtemps les partisans d'Assad d'être responsables de crimes passés. Plus tôt dimanche, la présidence de la république syrienne a annoncé la formation d'un comité national indépendant pour enquêter sur les événements au Sahel. Selon la déclaration, le comité est chargé de découvrir les causes, les circonstances de ce qui s'est passé sur la côte. Sa mission comprend également d'enquêter sur les violations commises contre les civils, d'identifier les responsables des violations contre les civils, d'enquêter sur les attaques contre les institu-

tions publiques, le personnel de sécurité et l'armée, et d'identifier les responsables. Le rapport de la commission doit être soumis à la charia dans un délai maximum de 30 jours. Le ministre britannique des Affaires étrangères, David Lammy, a condamné dimanche les informations effroyables faisant état de meurtres de civils dans l'ouest de la Syrie. « Les informations faisant état d'un grand nombre de civils tués dans les zones côtières de la Syrie en raison de la violence en cours sont épouvantables », a déclaré Lamy dans un message sur la plateforme X. Il a également appelé l'administration transitoire en Syrie à assurer la protection de tous les Syriens et à ouvrir une voie claire pour la justice transitionnelle. Les villes de la côte ouest de la Syrie sont le théâtre d'opérations armées de-

puis jeudi dernier, tuant de nombreux civils. Le nombre de civils alaouites tués par les forces de sécurité syriennes et les groupes alliés est passé à 830, a annoncé dimanche l'Observatoire syrien des droits de l'homme. Dimanche, des sources dans la ville de Tanetna, la ville syrienne de Tartous, ont confirmé que ce qui se passe sur la côte est un nettoyage ethnique systématique contre tous les civils sous prétexte d'être des vestiges du régime. expliquant qu' un convoi de factions indisciplinées appartenant aux factions Amshat et Hamzat est entré dans la ville de Baniyas et y est resté pendant environ deux jours, au cours desquels ils ont liquidé tous les habitants du quartier de Qoussour, qui sont de la secte alaouite, en plus de brûler des maisons, témoigne-t-on.

Faouzi Oki

Immigration

Une union syndicale française appelle à un rassemblement contre la circulaire Retailleau

L'Union syndicale solidaires a appelé à un rassemblement samedi, à Clermont-Ferrand, en France, pour exiger l'abrogation de la circulaire sur l'immigration signée, en janvier dernier, par le ministre de l'Intérieur français, Bruno Retailleau. Dans un communiqué, le syndicat français invite ses militants à un rassemblement, samedi à Clermont-Ferrand, « pour dire non à la guerre contre les migrants ». « Depuis des mois, le ministre de l'Intérieur, Retailleau, multiplie les déclarations visant à supprimer les possibilités d'accueil et de régularisation des personnes migrantes. Sur fond de racisme décomplexé inspiré par l'extrême droite. Le ministre donne aux préfets des consignes fermes de non-régularisation des personnes étrangères vivant en France sans titre de séjour », dénonce le syndicat. A Clermont-Ferrand, le zèle préfectoral ne se fait pas attendre : une mère et sa fille de 7 jours sont sorties de l'hébergement d'urgence et se retrouvent à la rue. Des professionnels sont chargés « d'évaluer la vulnérabilité » des personnes en hébergement d'urgence. La préfecture préparerait-elle une nouvelle mise à la rue en masse, comme l'an dernier, dès le retour du printemps ? Qu'elle ne doute pas de la réaction des Clermontois.es !, poursuit-il. « Dans la continuité de la loi Darmanin de janvier 2024, cette circulaire Retailleau met à bas les possibilités de régularisation exceptionnelle des étrangers au titre de la situation familiale ou du travail. Elle augmente la durée de séjour requise sur le territoire à 7 ans au lieu de 5 ans précédemment, voire 3 ans au titre

du travail, pour pouvoir solliciter une régularisation à titre exceptionnel (...), relève le communiqué. Le syndicat a critiqué, à ce titre, une idée selon laquelle les exilés veulent uniquement « profiter d'une place d'hébergement, de minimas sociaux ou de soins gratuits. Non, les migrants fuient la violence, la guerre, les mafias, la misère et dans ces situations, les Etats occidentaux n'ont pas forcément les mains propres ». « Aujourd'hui, Retailleau veut même en rajouter en proposant une trente-et-unième loi (30 depuis 1980) qui, entre autres, réduirait l'accès à l'Aide médicale d'Etat. C'est stupide et basement xénophobe », martèle l'union. « Rendre les régularisations pratiquement impossibles comme le souhaitent Retailleau, (le ministre de la Justice Gérard) Darmanin, (le Premier ministre François) Bayrou et toute l'extrême droite, c'est fabriquer des sans-papiers, élargir la cohorte des sans droit, refuser de voir que le plus souvent ces gens là travaillent dans des secteurs où leur présence est indispensable (...). Et pour en rajouter dans la xénophobie, des centaines de travailleurs étrangers en situation régulière, à Clermont-Ferrand et ailleurs, perdent leur emploi justement parce que les préfetures accumulent les mois de retard dans le renouvellement des titres de séjour », signale le texte. « Maintenir cette politique de stigmatisation des étrangers, c'est laisser croire à la population qu'une immigration zéro est possible (et) désigner encore et toujours des boucs émissaires pour saper toute contestation des politiques libérales (...), conclut le communiqué.

Al Qods

Les colons profanent la Mosquée Al-Aqsa

Mardi, les colons ont profané la Mosquée Al-Aqsa sous la protection des forces de l'occupation, selon des sources locales palestiniennes. Les mêmes sources ont révélé que de nombreux colons ont fait une descente dans les esplanades de la Mosquée Al-Aqsa, ont effectué des rituels et ont renforcé les mesures militaires sur les portes de la mosquée sainte et dans la vieille ville d'Al Qods. Depuis 2003, Israël autorise les colons illégaux à pénétrer dans ce lieu de tension presque

quotidiennement, à l'exception des vendredis et samedis. La mosquée Al-Aqsa est le troisième lieu saint du monde pour les musulmans. Les juifs appellent cette zone le « Mont du Temple », affirmant qu'elle abritait autrefois deux temples juifs. Israël a occupé Jérusalem-Est, où se trouve Al-Aqsa, pendant la guerre israélo-arabe de 1967. Il a annexé toute la ville en 1980, une décision jamais reconnue par la communauté internationale.

Wafa

Amnesty : La décision sioniste de couper l'électricité à Ghaza, une nouvelle preuve du génocide commis contre les Palestiniens

L'ONG des droits de l'homme Amnesty International a souligné que la décision de l'entité sioniste de couper l'électricité à la principale usine de dessalement de Ghaza constitue une « nouvelle preuve » du génocide commis contre le peuple palestinien. Amnesty a souligné aussi dans un communiqué publié lundi sur les réseaux

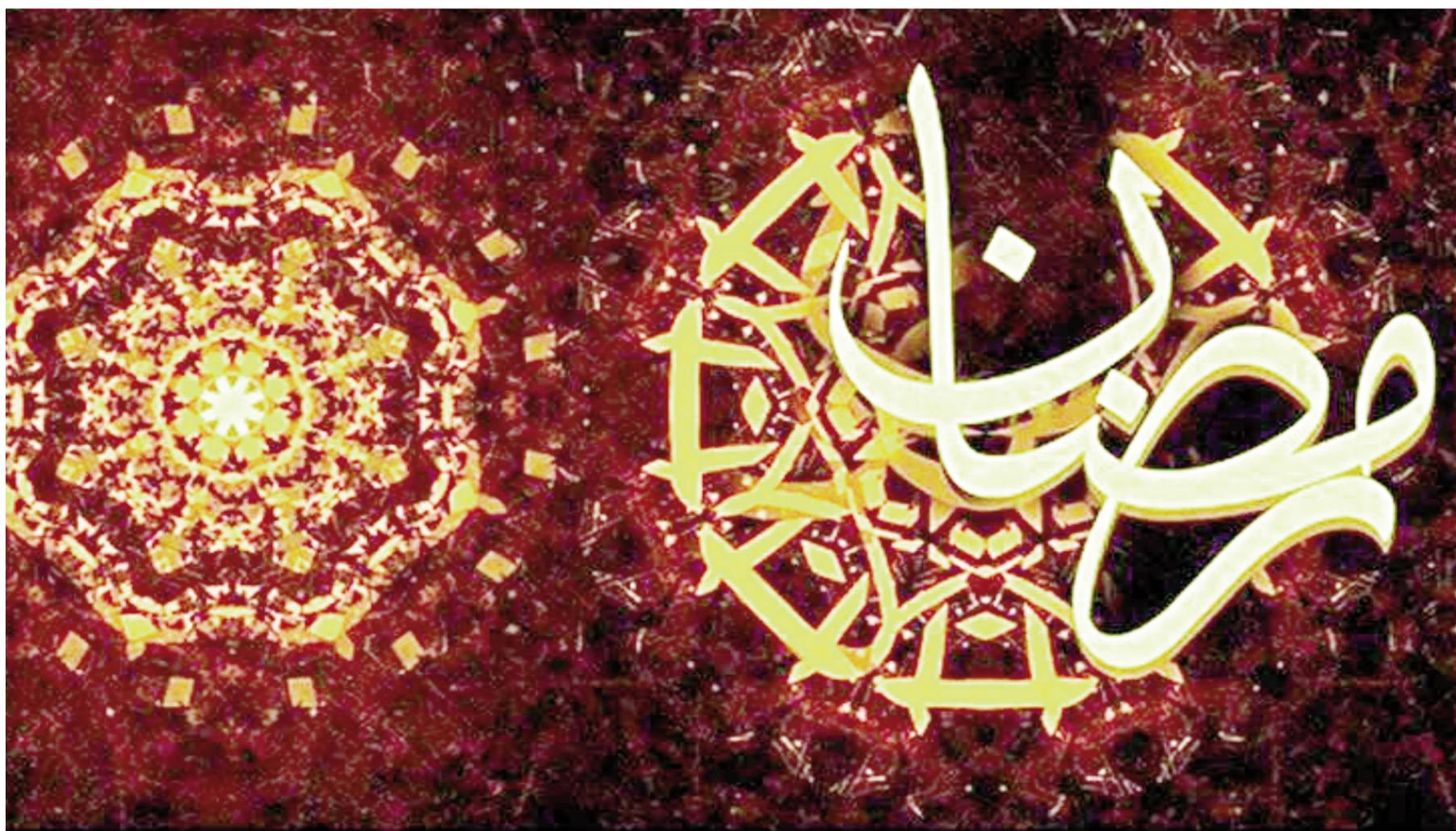
sociaux que cette décision « intervient une semaine après avoir stoppé l'entrée de l'aide humanitaire et des fournitures commerciales, y compris du carburant et de la nourriture, en violation du droit international humanitaire ». La décision de l'occupant sioniste de couper l'électricité à Ghaza continue, par ailleurs, de susciter de vives réactions

internationales. Dans ce contexte, plusieurs pays et organisations internationales dont les Nations unies ont mis en garde contre de « graves répercussions » sur la population civile de Ghaza suite à l'arrêt par l'occupation de l'approvisionnement en électricité de l'enclave dévastée par plus de 15 mois d'agression sioniste, la

privant également de livraisons de carburant pendant plus d'une semaine. En Palestine, le ministère des Affaires étrangères a condamné la décision sioniste, appelant à « une intervention internationale urgente pour fournir une protection internationale au peuple palestinien ».

APS

Ramadhan : Une bonne occasion pour renouer avec un mode de vie sain



Dans cette optique, le propos prophétique : « Je crains Dieu plus que vous... » est interprété comme un appel à adopter une attitude générale de modération, loin des positions extrêmes. Ibn Hajar ajoute : « Le propos indique également que la connaissance de Dieu et la compréhension des droits divins que l'individu doit respecter sont bien plus importantes que de se contenter d'actes de dévotion purement physiques[4]. »

S'abstenir de consommer inutilement est préférable

Al-Qurtubî[5] met en perspective les différents textes et avis des théologiens sur l'abstinence volontaire en matière d'habillement et d'alimentation, y compris le fait de ne pas consommer de viande. À ce sujet, les théologiens musulmans ont plutôt eu tendance à condamner certaines pratiques soufies qu'ils considéraient comme exagérées ou inappropriées, comme par exemple le fait de se vêtir d'un manteau de laine rapiécé – appelé çûf en arabe, d'où vient le terme soufisme. Il conclut ensuite son exposé en relatant ce propos du savant andalou Ibn al-'Arabî : « Nos savants affirment que cette largesse [dans la consommation des bonnes choses] est à replacer dans le contexte où la religion est établie et que les biens en circulation ne sont pas illicites [par leur provenance ou leur nature]. Mais dans le contexte où les pratiques religieuses des gens sont perverties et que l'illicite s'est répandu, l'abstinence doublée de la dévotion sera

De quoi avons-nous besoin pour « vivre bien » ? La venue du mois de ramadan et la pratique du jeûne représentent une belle occasion, pour le musulman, de faire le point sur son mode de vie et, plus particulièrement, sur son rapport à l'alimentation. Cette problématique n'est pas anodine, elle revêt une importance cruciale dans le contexte d'une économie d'abondance et d'une consommation de masse qui ont bouleversé quelques notions de base de la conception du monde et du cheminement spirituel du musulman.

meilleure, et le délaissement des plaisirs de chair sera préférable. Et si l'on trouve des choses licites à consommer, suivre l'attitude du Prophète en la matière est l'exemple le plus vertueux et le plus noble[6]. » Le souci du théologien se situe ici au carrefour de l'éthique de la consommation et du cheminement spirituel. Le principe de base est que l'accès aux « bonnes choses licites » est envisagé dans le respect du modèle prophétique de sobriété et de modération. A fortiori, dans un contexte social délétère, il n'est pas envisageable qu'un musulman puisse se laisser emporter par l'appel des désirs et des plaisirs au prix de mettre en péril son corps physique et sa relation spirituelle au divin. 'Umar ibn al-Khattâb, compagnon proche de Muhammad et deuxième calife après Abû Bakr, est décrit dans l'historiographie musulmane comme un personnage qui menait une vie très modeste. On lui attribue d'ailleurs ce propos, alors qu'il était calife : « Je sais parfaitement en quoi consiste une vie de modération – khafdh al-'aych – ; si j'avais voulu, je me délecterais de foie, de grillades,

de viande aromatisée avec de la moutarde et du raisin et de pain tendre. Mais je préfère réserver mes bonnes actions car Dieu a décrit des gens ainsi : « Vous avez dilapidé vos bonnes choses – tayybâtukum – durant votre vie terrestre et vous en avez joui pleinement. » La citation à laquelle il fait allusion est contenue dans le passage coranique suivant : « Le Jour où les négateurs seront exposés au feu [on leur dira] : « Vous avez dilapidé vos bonnes choses – tayybâtukum – durant votre vie terrestre et vous en avez joui pleinement. Eh bien, aujourd'hui vous voici rétribués par un châtiment avilissant pour vous être enorgueillis sur terre à l'encontre de la Vérité, et pour avoir vécu dans l'impiété. » (Coran 46, 20) Al-Qurtubî[7] indique que l'expression « Vous avez dilapidé vos bonnes choses » est construite, sur le plan grammatical arabe, sous la forme d'une réprobation, dans le sens suivant : « Vous avez joui des bonnes choses de manière excessive en laissant libre cours à vos passions et à la transgression des limites. » La seconde partie du même verset sous-entend de manière directe les

conséquences de ces choix dans l'au-delà, dans une perspective croyante musulmane. C'est notre rapport à l'environnement qui est en effet questionné et, partant de là, comment chacun perçoit la nécessité de répartir équitablement l'accès aux richesses en acceptant, nécessairement, de se limiter soi-même en choisissant de vivre avec modération. 'Umar décrit lui-même un aspect de la frugalité du Prophète de la façon suivante : « Je me suis rendu dans la pièce d'habitation du Prophète durant une période au cours de laquelle il s'était isolé de ses proches. J'ai scruté la pièce, elle était totalement vide, si ce n'est une peau de bête étalée au sol, remplie de sel pour être tannée et dont l'odeur avait envahi l'espace. Je lui ai dit : « Oh, Messager de Dieu ! Tu es son Messager et la meilleure de ses créatures, [tu vis dans ces conditions] alors que Khosroès et César vivent dans le brocart et la soie ? » Le Prophète s'est redressé pour s'asseoir et il m'a dit : « Aurais-tu des doutes Oh fils d'al-Khattâb ? Tu me compares à des gens dont l'accès aux bonnes choses leur a été accélérée en ce bas-monde. » Je lui ai répondu : « Pardonne-moi » et il dit : « Seigneur, pardonne-lui[8] ». » L'exégèse et l'historiographie musulmanes regorgent de récits hagiographiques qui ouvrent des perspectives de réflexion sur le sens à accorder à la sobriété et à la modération, plus particulièrement en matière d'alimentation.

**Omero Marongiu Perria
(A suivre...)**

INFO/EXPRESS

Promotion de l'artisanat traditionnel et des métiers

Aclrar
La ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Houria Meddahi, a affirmé, mardi à Adrar, l'engagement de son département à accompagner les artisans pour promouvoir l'artisanat traditionnel et ses divers métiers. « Le ministère du Tourisme s'est engagé à accompagner les activités d'artisanat et les métiers, importants leviers du secteur du tourisme dans la région », a indiqué M^{me} Meddahi, en marge de sa visite des expositions des produits de l'artisanat, dans le cadre de sa visite de travail dans la wilaya. Lors de la seconde journée de cette visite de travail, la ministre s'est enquis d'une série de structures, dont l'espace Essouika au chef-lieu de wilaya, avant de visiter, dans la commune de Tamentit, des expositions d'une large variété d'articles d'artisanat de renommée mondiale, requérant leur prise en charge, formation et commercialisation, en vue de pérenniser ces métiers ancestraux. Montrant un intérêt à la réalisation d'articles de poterie noire, une activité artisanale très ancienne et propre à la région de Tamentit, M^{me} Meddahi a souligné que son département s'attèle à promouvoir ce produit et lui assurer un accompagnement pour qu'il obtienne le label de qualité. La ministre a visité d'autres installations, dont des projets de structures hôtelières privées ainsi que d'une structure du type faisant partie des établissements récupérés par voie judiciaire, avant d'examiner avec les responsables locaux les voies à même d'accélérer les chantiers en cours et de réceptionner les projets et les mettre en service dans les meilleurs délais, en vue d'accroître la capacité du parc hôtelier local de 1.100 à plus de 2.000 lits, a-t-on fait savoir. ■

Constantine

Les vieux marchés, lieux de prédilection des "nostalgiques" pendant le Ramadhan

Ces dernières années et en dépit du relogement de milliers de familles dans les nouveaux pôles urbains de la wilaya de Constantine, nombreux sont ceux qui continuent à se rendre aux vieux marchés du centre-ville afin de retrouver l'âme authentique du Ramadhan, une atmosphère qu'ils peinent à trouver dans les boutiques modernes ou les grands centres commerciaux, tissant ainsi, année après année, un lien indéfectible entre le mois sacré et ces marchés chargés d'histoire.

Durant le Ramadhan, les villes algériennes montrent un visage particulier : les marchés gagnent en effervescence et la ferveur des préparatifs se lit dans chaque allée bondée. A Constantine, ce phénomène prend une dimension encore plus marquée, avec un attachement profond des habitants des nouveaux quartiers aux souks anciens. Bien que les alternatives modernes soient plus proches de leurs lieux de résidence, ils préfèrent parcourir plusieurs kilomètres pour retrouver l'ambiance des marchés d'antan. Ville au passé prestigieux, Constantine abrite des marchés qui ont traversé les époques, véritables témoins de la vie sociale et économique locale. Parmi eux, Souk El Asr, l'un des



■ A Constantine, nombreux sont ceux qui continuent à se rendre aux vieux marchés du centre-ville afin de retrouver l'âme authentique du Ramadhan. (Photo : D. R.)

plus anciens de la cité, se distingue par ses échoppes débordant de produits variés : denrées alimentaires, fruits et légumes, épices envoûtantes et étoffes colorées. Autre lieu emblématique, le marché Batou Abdallah, réputé pour ses étals de viandes, volailles et poissons, attire une foule dense dès les premières heures du jour. Quant à Souika, c'est un incontournable lieu pour qui cherche des produits artisanaux et traditionnels. On y trouve des douceurs sucrées, des pains façonnés dans la plus pure tradition, des fruits secs, du charbon et des ustensiles de cuisine essentiels aux tablées du Ramadhan. Mais au-delà de ces marchés célèbres, Constantine recèle aussi une multitude d'étroites ruelles où se nichent d'anciennes boutiques proposant du pain traditionnel, des gâteaux "emblématiques" du mois sacrés tels que

la Z'labia et le Qalb-El-Louz, ainsi qu'une riche sélection d'épices qui confèrent aux mets constantinois leur saveur inimitable.

Dans les vieux marchés, l'esprit du Ramadhan est ressenti

Malgré l'éloignement, de nombreux habitants des pôles urbains reviennent fidèlement vers ces marchés anciens dès l'approche du mois sacré. Ahmed, 52 ans, installé à Ali Mendjeli depuis cinq ans, témoigne : « J'ai essayé de faire mes courses dans les commerces de la nouvelle ville, mais cela ne ressemble en rien à l'ambiance des souks de Constantine. Là-bas, Ramadhan a une saveur particulière : les appels des vendeurs résonnent, les senteurs d'épices emplissent l'air. C'est un retour aux traditions de mon enfance, à ces souvenirs qui me sont si chers ». Même constat pour Khadidja,

45 ans, résidant également à Ali Mendjeli : « Durant le Ramadhan, j'évite les produits industriels, trop standardisés à mon goût. Je préfère me tourner vers les marchés traditionnels où tout est préparé selon un savoir-faire ancestral. Que ce soit pour les pâtisseries traditionnelles, les épices ou même la poterie culinaire, je ne pourrais concevoir le mois sacré sans un passage par ces souks empreints d'authenticité ». Quant à Sami, 30 ans, habitant à Massinissa, il confie : « Même si je vis loin, je retourne systématiquement au marché de Souk El Asr chaque Ramadhan. J'adore son atmosphère, et c'est là que les familles viennent acheter du Qalb-El-Louz et de la Z'labia en fin de journée, dans une ambiance à la fois joyeuse et nostalgique ». Malgré les mutations urbaines et le développement des infrastructures modernes, les marchés traditionnels de Constantine demeurent des lieux vivants, incontournables durant le mois sacré. Plus qu'un simple espace d'échange commercial, ils sont l'âme battante de la ville, un patrimoine immatériel où s'entrelacent souvenirs et convivialité. ■

Université Abdelhamid Ben Badis de Mostaganem

Encadrement des étudiants porteurs de projets d'entrepreneuriat

Assurer un accompagnement des projets d'étudiants (porteurs de projet) « sortant », futurs diplômés, pour mettre en œuvres leurs idées d'entreprise, et concrétiser leurs projets de fin d'études, et ce, en facilitant les procédures juridiques, mais aussi l'étude de marché, le business plan, et se rapprocher plus facilement des structures et dispositifs d'appui à la création de l'entreprise, selon les organisateurs de cette série de formation. En effet, l'Université Abdelhamid Ben Badis de Mostaganem ne cesse d'intensifier ses actions en faveur de l'entrepreneuriat. Son incubateur universitaire a lancé cette semaine une série de formations destinées aux enseignants, conformément à la décision ministé-

rielle 1275 du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique. La première séance, consacrée aux « Techniques de génération d'idées », a été animée par plusieurs formatrices spécialisées. Ces formations, qui se poursuivront jusqu'au 19 mars, visent à préparer les enseignants à mieux encadrer les étudiants porteurs de projets. En parallèle, les facultés de l'université ont entamé l'évaluation de projets de start-up et de demandes de brevets d'invention. Ces initiatives concernent des étudiants en Master et en Licence souhaitant transformer leurs mémoires de fin d'études en entreprises économiques. Sachant que l'incubateur universitaire a recensé plus de

400 projets de ce type pour l'année universitaire 2024/2025. Ces projets sont actuellement évalués par des comités d'experts avant leur sélection et leur accompagnement. Enfin, un nouveau texte ministériel, la décision 008, vient compléter la décision 1275 en précisant que les projets retenus aboutiront à l'obtention d'un certificat d'entreprise économique. Les mémoires de fin d'études pourront désormais comporter un volet théorique et pratique, ou exclusivement pratique. A rappeler que cette formation a pour mission de sensibiliser les étudiants à la culture et l'esprit entrepreneurial, pour une meilleure insertion professionnelle et création d'entreprises.

N.Malik

INFO-EXPRESS

Réunion des agriculteurs à Relizane

Sensibiliser et informer sur la régularisation des terres agricoles

L'objectif principal de cette rencontre est d'informer les exploitants sur les démarches à suivre pour l'obtention de contrats de concession, devenus la seule base légale permettant d'exploiter les terres agricoles appartenant au domaine de l'Etat. Dans le cadre des efforts visant à lever les entraves administratives liées à l'exploitation des terres agricoles, il a été convenu de tenir une réunion de sensibilisation dans la commune de Relizane, prévue pour ce mercredi prochain à la maison des jeunes « Frères Besseghier ». Cet événement, organisé en collaboration avec la direction des services agricoles (DSA), réunira les agriculteurs de la région afin de leur exposer les nouvelles mesures prises par l'Etat en matière de régularisation foncière. Il sera également question des modalités d'accès aux titres de propriété agricole, un processus en cours de finalisation par le ministère de l'Agriculture, en coordination avec le ministère des Finances et les autorités locales. L'administration insiste sur l'importance de cette régularisation, qui permettra aux agriculteurs d'investir durablement dans leurs exploitations et de bénéficier des différents dispositifs de soutien mis en place par les pouvoirs publics. Les autorités locales encouragent vivement tous les agriculteurs concernés à assister à cette réunion afin de mieux cerner les procédures et d'exposer leurs doléances de vive voix aux responsables en charge de ce dossier. A noter que cette initiative relève de l'application de la loi 10-03, qui prévoit la conversion des contrats d'exploitation en contrats de concession, garantissant ainsi aux agriculteurs un accès sécurisé à leurs terres et leur ouvrant la voie aux financements et aides de l'Etat.

N.Malik

Mostaganem

Renforcement des effectifs de police après la rupture du jeûne

L'objectif du renforcement a pour but d'éviter que la violence ne règne en ce mois béni. Les policiers mobilisés activeront en tenue civile, sous la coordination des chefs de service de wilaya, les sûretés urbaines, les sûretés de daïra et supervisés par le chef de Sûreté de la wilaya de Mostaganem. En effet, le renforcement des effectifs de police observés ces derniers jours après la rupture du jeûne (al iftar) au niveau des quatre coins de la wilaya, notamment de la brigade d'intervention rapide a permis aux citoyens à tra-

vers la ville et même toute la wilaya de Mostaganem, de bénéficier d'une meilleure quiétude. Les effectifs des différents corps de la police, brigade de recherches et d'investigation, BRI, prévention routière, ont été renforcés avec une présence H/24 sur le terrain. Une protection efficace de leurs personnes et de leurs biens. Plusieurs cas de trouble de l'ordre ont été interceptés par la brigade de recherche et d'intervention au cœur de la ville, puisque chaque individu arrêté est conduit aussitôt au siège de la Sûreté ur-

baine concernée. Tels sont les objectifs majeurs que s'est fixé le plan sécuritaire, concocté par les responsables de la sécurité. Tout le monde aura remarqué la présence renforcée aussi bien dans le chef-lieu de wilaya au niveau des marchés, des rues commerciales et sur la corniche et d'autres lieux importants vers lesquels convergent les citoyens, Moucheté, les HLM, St-Jules, Raisin Ville et le littoral et autre lieu de la wilaya pour une plus large couverture.

N.Malik

décryptages

Clash Trump-Zelensky

Suspension de l'aide militaire pour l'Ukraine

Le lundi, le 3 mars, Donald Trump a ordonné une « pause » dans l'aide militaire des Etats-Unis d'Amérique à l'Ukraine. Non seulement les nouvelles aides à venir sont stoppées, mais également celles déjà approuvées par l'ancienne administration de Joe Biden et pas encore livrées font également l'objet du gel par la Maison-Blanche.

La suspension est immédiate et effective : les trains entiers de l'aide militaire américaine sont bloqués sur la frontière ukraino-polonaise et ne poursuivront pas leur acheminement vers le destinataire. Depuis la réunion du 28 février dernier à la Maison-Blanche entre le président américain Donald Trump et son homologue ukrainien Volodymyr Zelensky, accompagnés de leurs équipes respectives, beaucoup d'informations circulent dans les mass médias sur le sujet qui a surpris, voir choqué plus d'un. Néanmoins, avec le fossé de la rupture des relations bilatérales américano-ukrainiennes qui s'est concrétisé ce lundi, étant saturées par la composante émotionnelle, la majeure partie des informations sur le sujet ne reflètent que très vaguement les réelles conséquences concrètes qui auront dorénavant lieu sur l'Ukraine.

Le scandale

Aujourd'hui, Kiev est confronté à des conséquences du scandale diplomatique qui a eu lieu à la Maison-Blanche incomparablement plus graves que celles qui l'attendaient après la signature prévue du contrat de servitude au niveau des gisements de matières premières stratégiques et des infrastructures critiques de l'Ukraine pour la couverture des dettes réclamées par le maître du bureau ovale. Sans aucun doute, le dirigeant ukrainien Volodymyr Zelensky porte la responsabilité personnelle de l'incident. Si Trump pouvait aisément se permettre le comportement qu'il a eu lors de la rencontre, étant à la tête du pays-principal allié et sponsor de l'Ukraine dans le conflit militaire contre la Russie et en position de force incomparable - Zelensky, en ce qui le concerne, n'avait pas le moindre droit moral de mettre en avant son petit caractère, encore moins de riposter avec de la violence et avec un grave manque de respect jamais vu dans le cadre du protocole de la diplomatie publique vis-à-vis de ses interlocuteurs : derrière lui, toute une nation est sous la dépendance directe et dans



■ Réunion du 28 février dernier à la Maison-Blanche entre le Président américain Donald Trump et son homologue ukrainien Volodymyr Zelensky accompagnés de leurs équipes respectives.

le besoin vital d'aide étrangère, une population fatiguée de la guerre. Les forces armées ukrainiennes manquent cruellement d'armes, de munitions et de personnel combattant. Le front est au bord de l'effondrement, des centaines et parfois des milliers d'ukrainiens continuent à mourir chaque jour. De nombreux politiciens américains ont qualifié le comportement du président ukrainien de honteux et ont préconisé la cessation de toutes relations avec ce dernier. Les plus grands partisans de Trump ont appelé Zelensky à démissionner. Cela a notamment été déclaré par le président de la Chambre des représentants, Michael Johnson, ainsi que par le conseiller à la sécurité nationale, Mike Waltz. Personne n'a enlevé la responsabilité personnelle de Zelensky pour la tragédie que l'Ukraine est en train de vivre et il ne devrait, certainement pas, oublier sa vraie place face au véritable maître du futur de son pays. Maintenant que les négociations de paix ont échoué et que les Etats-Unis arrêtent leurs livraisons d'armements et munitions, l'Ukraine ne peut que s'attendre à

de nouvelles pertes insensées à l'échelle encore plus importante qu'auparavant. Et quelques pertes que cela soit, tôt ou tard, l'Ukraine se retrouvera d'une manière inévitable dans une situation où elle sera obligée de s'asseoir à la table des négociations.

Vu la force et la pression croissante en discontinu de l'armée Russe sur les champs de bataille, chaque jour de résistance ne fait qu'aggraver la position de Kiev déjà précaire dans le cadre des futures négociations. Selon les prévisions des analystes militaires, sans l'aide financière américaine et la fourniture d'armes, l'Ukraine peut encore tenir six mois. Et ensuite ?

L'Ukraine était-elle prête pour la cessation de l'aide militaire américaine ?

Depuis le début de la guerre, les États-Unis ont été, de très loin, le principal allié de l'Ukraine. Aujourd'hui, le président américain Donald Trump a estimé l'aide fournie à hauteur de 350 milliards de dollars. Parmi les armes fournies par les États-Unis, il existe plusieurs éléments

de l'importance stratégique que les forces armées ukrainiennes ne seront pas en mesure de substituer. En Europe, soit ils ne sont pas du tout produits, soit produits en quantité négligeable.

Les États-Unis d'Amérique changent radicalement leur vecteur en matière de géopolitique. Trump a mis à exécution sa détermination à cesser de soutenir l'Ukraine et, dans le même temps, la pression des sanctions sur la Russie par les Américains pourrait commencer à s'affaiblir - ce qui est déjà en train d'être discuté dans le cercle du haut pouvoir américain. De son côté, le Kremlin a certainement proposé au président américain toute une série d'accords stratégiques, dont celui rendu public sur l'extraction en commune des métaux des terres rares.

En conséquence, la probabilité est très haute que les ennemis d'hier aient beaucoup en commun demain en matière d'économie et de sécurité globale, ce à quoi Trump aspire grandement. Dans une négociation «B to B», le facteur-clé de la réussite est celui de l'interdépendance des parties en face. Les Russes ont su poser dans leur offre de bons accents sur les éléments dans lesquels le partenariat russo-américain ne peut qu'être mutuellement très bénéfique. Et dans cette nouvelle formule la confrontation russo-américaine sur le sol ukrainien n'a pas lieu d'être.

Depuis le début de la guerre, les États-Unis ont été, de très loin, le principal allié de l'Ukraine. Aujourd'hui, le président américain Donald Trump a estimé l'aide fournie à hauteur de 350 milliards de dollars. Parmi les armes fournies par les États-Unis, il existe plusieurs éléments de l'importance stratégique que les forces armées ukrainiennes ne seront pas en mesure de substituer.

(A suivre...)

Oleg Nesterenko - Président du CCIE (www.c-cie.eu)

Aujourd'hui, Kiev est confronté à des conséquences du scandale diplomatique qui a eu lieu à la Maison-Blanche incomparablement plus graves que celles qui l'attendaient après la signature prévue du contrat de servitude au niveau des gisements de matières premières stratégiques et des infrastructures critiques de l'Ukraine pour la couverture des dettes réclamées par le maître du bureau ovale.

SEMAINE MONDIALE DES DROITS DES FEMMES

LA CHEFFE D'ORCHESTRE ZAHIA ZIUANI ANIME UNE RENCONTRE À SARCELLES

Lundi dernier pour la clôture de la Semaine internationale des droits des femmes, dans l'après-midi et en soirée, les Sarcelloises et Sarcellois ont été ravis de recevoir chez-eux l'emblématique Zahia Ziuani, la cheffe d'orchestre de la cérémonie de clôture des jeux olympiques de Paris 2024.

C'était d'abord dans l'après-midi où elle a rencontré les élèves du collège Evariste Gallois pour un échange et partage ô combien fructueux et ce, pour célébrer l'engagement des femmes dans la culture et la société. A partir de 20h00, la maestra de l'orchestre philharmonique « Divertimento » a été présente à la maison de quartier des vignes blanches pour une conférence ouverte à toutes et à tous sous le thème « L'engagement et l'égalité des chances ».

Zahia Ziuani a parlé de ses débuts en tant que musicienne, de sa famille, son parcours et bien entendu de ses origines algériennes... Des femmes étaient présentes en force lors de cette rencontre et avaient assailli de questions la cheffe d'orchestre qui répondait avec plaisir, précision et anecdotes en utilisant le vidéo projecteur... Les admiratrices et admirateurs de la maestra ont bien profité de ces moments privilégiés pour prendre des photos parfois avec dédicaces à la fin de cette conférence riche en émotion...

Nous y reviendrons dans nos prochaines éditions avec une interview exclusive que Zahia Ziuani nous a accordée en aparté.

De Paris
Hadj Hamiani

PALAIS DE LA CULTURE MOUFDI-ZAKARIA

PRÉSENTATION À ALGER DE LA PIÈCE DE THÉÂTRE «LE FIL ROUGE»

La pièce de théâtre «Le fil rouge», écrite et interprétée par la comédienne italienne d'origine algérienne Elisa Biagi, dans laquelle elle évoque une partie des souffrances de la femme algérienne durant la période coloniale française, a été présentée dimanche à Alger. Présentée dans le cadre du programme des soirées du Ramadhan du Palais de la Culture Moufdi-Zakaria, en présence du ministre de la Culture et des Arts, Zouhir Ballalou, la pièce de théâtre, mise en scène par Anaïs Caroff, raconte l'histoire de «Nana Nouara», la grand-mère de la comédienne et les souffrances qu'elle a endurées durant la période coloniale. Elisa Biagi a incarné le personnage de sa grand-mère Nouara dans un monodrame qui traite d'une période sombre de l'histoire d'Algérie, à travers lequel elle plonge dans la mémoire d'une femme et dénonce par sa voix les horreurs qu'elle avait subies, entre violence, déportation, privation et pauvreté.

R.C.

Ecole supérieure des Beaux-Arts

Lancement officiel de l'incubateur baptisé "Artis"

Le ministre de la Culture et des Arts, Zouhir Ballalou, a procédé, lundi soir à Alger, au lancement officiel de l'incubateur de l'Ecole supérieure des Beaux-Arts (ESBA), baptisé «Artis».

Une initiative qui s'inscrit dans le cadre du soutien et de l'encouragement de l'innovation artistique en Algérie, en vue de créer un environnement propice aux jeunes talents dans le domaine des beaux-arts, d'encourager l'innovation et de transformer les idées créatives en projets concrets. Dans une allocution prononcée à l'occasion du lancement de cet incubateur, en présence du ministre de l'Économie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Noureddine Ouadah, et des représentants du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique et de nombreux secteurs, M. Ballalou a affirmé que cette initiative «constitue une avancée qualitative dans le processus de soutien à l'innovation artistique et de consécration du rôle des arts dans le développement culturel et économique». «La création d'un incubateur de start-up au sein de l'ESBA fait partie de la politique du ministère de la Culture et des Arts visant à assurer l'émergence et le développement d'une économie culturelle et créative en Algérie, d'autant plus que l'industrie culturelle représente un levier stratégique pour la diversification économique et la création d'emplois au profit des jeunes», a estimé le ministre. Cet incubateur vise, en outre, à «soutenir les talents ar-



tistiques de cette école dans leur transition à l'entrepreneuriat, en alliant innovation, créativité et savoir», a-t-il précisé, ajoutant qu'il tend également à «transformer les idées créatives des artistes plasticiens en projets réalisables qui génèrent de la valeur et s'enracinent dans le patrimoine culturel algérien».

Cette nouvelle initiative fait suite à la première session du programme «Initiative Art», clôturée récemment au Palais de la culture à Alger pour réaffirmer «la volonté du ministère de la Culture et des Arts et son engagement à renforcer et à structurer le système des industries créatives en Algérie», a indiqué M. Ballalou.

Il a, par ailleurs, souligné qu'elle «s'inscrit dans le cadre de la dynamique accélérée que connaît notre pays ces dernières années, en conférant une nouvelle dimension au développement national, fondée principalement sur les start-up et l'économie créative», étant «un des leviers de l'économie nationale et un catalyseur essentiel de la croissance, à travers la transformation des idées créatives en produits et services commercialisables».

Pour M. Ballalou, le lancement de

cet incubateur vient affirmer «l'engagement à créer un climat favorable pour les jeunes talents, à encourager l'innovation et à jeter des ponts entre l'art, l'industrie, la créativité et le marché du travail». L'incubateur «Artis» est supervisé par une équipe jeune pluridisciplinaire et vise à créer un environnement idoine à la maturation des projets créatifs et à la naissance de start-up...», a-t-il précisé.

La pluralité des moyens et des domaines d'expression des étudiants requiert, selon le ministre, «un soutien personnalisé sous forme de formation individuelle assurée par l'un des enseignants de l'ESBA et des formations spécialisées axées sur l'entrepreneuriat, dispensées par des experts impliqués dans le processus d'incubation, outre leur accompagnement pour l'obtention du financement...».

A cette occasion, M. Ballalou a invité tous les acteurs du domaine culturel à contribuer à la réussite de cette expérience ambitieuse, appelant les écoles et les instituts supérieurs à adhérer à cette orientation qui «n'est plus seulement un souhait, mais une réalité et une nécessité qui s'impose, afin que nos créations et notre patrimoine culturel

fassent partie du tissu économique et prennent leur part de ce marché, tant au niveau national qu'international».

De son côté, le ministre de l'Économie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises a indiqué dans son allocution que «l'industrie créative représente aujourd'hui l'un des composants de l'économie fondée sur la connaissance».

Et d'ajouter : «Nous travaillons avec Monsieur le ministre de la Culture, ainsi qu'avec cette Ecole supérieure des beaux-arts et tous les acteurs du secteur culturel, pour conférer à cette composante industrielle une présence plus forte dans l'économie nationale et permettre un rayonnement culturel plus large, notamment avec l'expansion considérable des technologies de l'information et de la communication (TIC) via Internet».

M. Ouadah a souligné que «l'économie culturelle et créative constitue l'un des moyens de promotion de notre économie riche et de notre patrimoine culturel, ainsi qu'un vecteur du rayonnement culturel international de notre pays».

«Les jeunes algériens sont créatifs partout, avec des capacités qui couvrent divers domaines, notamment la culture, l'innovation et la créativité», a-t-il affirmé, précisant qu'il «poursuivra l'accompagnement de l'incubateur d'entreprises et le développement de l'entrepreneuriat afin de permettre aux jeunes de créer des micro-entreprises et des start-up, de développer et de transformer les industries culturelles en une ressource économique et d'encourager l'entrepreneuriat dans ce domaine tout en stimulant l'innovation et la créativité des jeunes».

Au terme de cette rencontre, un exposé détaillé a été présenté sur l'incubateur de l'ESBA baptisé «Artis».

R.C.

Confection des «chéchias»

Des artisans tunisiens font perdurer la tradition



→ En Tunisie, ces artisans continuent de confectionner des chéchias. Rouge, simple et basse, cette coiffe traditionnelle tunisienne symbole du riche patri-

moine d'Afrique du nord, est de plus en plus difficile à trouver avec le temps, abandonné par les générations actuelles qui se tournent vers une mode plus contemporaine.

Le maître artisan Outaiel El -jaoui est l'un des derniers fabricants de chéchias de la médina de Tunis : «Il faut beaucoup de patience. Il faut que la personnalité de la personne ait un esprit artistique pour qu'elle puisse travailler. Il faut avoir le contrôle de ses mains et de ses doigts», a-t-il expliqué.

Étape par étape, le maître artisan révèle le savoir-faire de son métier. Cette profession encadrée par la loi, nécessite d'être apprenti pendant des années, d'obtenir ensuite un agrément de son maître ainsi que le certificat du chef du souk avant de devenir soi-même maître. «Cette étape s'appelle le "kabbouss"». On le met (le chapeau) dans de l'eau chaude et du savon pendant environ 17 heures. Ensuite, il devient plus petit. Nous appelons cette procédure "contraction". Ensuite, nous brossons le chapeau avec une plante appelée "cardon" de l'intérieur et de l'extérieur, afin

de nous débarrasser des poils pour qu'il devienne souple.» a ajouté Outaiel El-Jaoui. Avant d'arriver entre les mains des maîtres artisans, la chéchia est un grand bonnet de laine blanche à larges mailles tricoté, ajouré et noué par des femmes du sud de la Tunisie.

«Il y a moins de production et le nombre d'artisans diminue, une forte diminution par rapport aux années précédentes, et même (par rapport à) depuis le début du siècle. Le nombre diminue de manière significative. Il ne nous reste plus qu'un maximum de 10 ou 12 artisans», a dit Outaiel el-Jaoui, fabricant de «chéchia» dans la médina de Tunis.

La douzaine de fabricants qui résistent dans la médina exportent 90% de leur production dans l'ensemble du monde musulman notamment en Libye, en Turquie ou dans des pays africains. Dans ces régions, la chéchia est de teinte noire.

Aujourd'hui très demandé par la clientèle touristique, la chéchia voit une version industrielle à moindre coût envahir le marché.

Africanews

sport

Mozambique

Vingt-cinq joueurs pour affronter l'Ouganda et l'Algérie

Le sélectionneur du Mozambique Chiquinho Conde a dévoilé une liste de 25 joueurs convoqués pour les deux prochains matchs contre respectivement l'Ouganda le 20 mars et l'Algérie le 25, pour le compte de la cinquième et sixième journées des qualifications de la Coupe du monde 2026, (groupe G), a indiqué mardi la Fédération mozambicaine de football.

La liste est marquée par le retour du jeune gardien Kimiss Zavala, ainsi que des défenseurs Edmilson Dove et Chico Muchanga, qui gagnent une fois de plus la confiance du coach. Une autre nouveauté est la convocation de l'attaquant Kélvio Neves, de Black Bulls, selon la même source.

Au total, trois gardiens de but, huit défenseurs, sept milieux de terrain et sept attaquants ont été appelés par le coach des «Mambas». Douze d'entre eux évoluent au Mozambique, tandis que treize (13) jouent à l'étranger, au Portugal, en Espagne, en Allemagne, en Arabie saoudite, aux Emirats arabes unis, en Afrique du Sud, en Bulgarie, en Azerbaïdjan, en Tanzanie et en Angola.

Une partie de la délégation, composée de l'équipe technique, des joueurs évoluant au Mozambique et des diri-



La liste est marquée par le retour du jeune gardien Zavala. (Photo > D. R.)

geants, quittera Maputo le dimanche 16 mars. Les joueurs évoluant à l'étranger se rendront directement en Egypte, où ils complèteront le groupe pour le premier match contre l'Ouganda. La sélection nationale mozambicaine accueillera son homologue ougandaise, le 20 mars au stade international du Caire (15h00), pour le compte de la cinquième journée des qualifications de la Coupe du monde 2026, avant de se déplacer à Tizi-Ouzou pour affronter son homologue algérienne le 25 mars au stade Hocine Ait Ahmed (22h00) pour le compte de la sixième journée.

Au terme de la 4e journée des qualifications du mondial 2026, disputée en

juin 2024, l'Algérie et le Mozambique occupent conjointement le fauteuil de leader avec 9 points chacun, à trois longueurs du Botswana, de la Guinée, et de l'Ouganda, qui totalisent 6 points chacun. La Somalie ferme la marche avec 0 point.

Seul le premier de chaque groupe se qualifie pour la phase finale de la Coupe du monde 2026. Les quatre meilleurs deuxièmes disputeront un barrage continental puis un autre intercontinental, pour espérer se qualifier.

Voici la liste complète des joueurs convoqués :

Gardiens : Ernan Siluane (Black Bulls),

Ivane Urrubal (União Desportiva de Songo), Kimiss Zavala (Marítimo, Portugal).

Défenseurs : Infren Matola (União Desportiva de Songo), Domingos Macandza (Black Bulls), Reinildo Mandava (Atlético Madrid, Espagne), Edmilson Dove (Kaizer Chiefs, Afrique du Sud), Feliciano Jone «Nené» (Black Bulls), Fernando Chambuco «Chambuco» (Black Bulls), Francisco Muchanga «Chico» (Costa do Sol), Bruno Langa (UD Almería, Espagne). Milieux de terrain : Alfonso Amade (Septemvri Sofia, Bulgarie), Ricardo Guimarães «Guima» (Zira FK, Azerbaïdjan), Amade Momade (Tanzania Prisons, Tanzanie), Shaquille Nangy (Sagrada Esperança, Angola), Pedro Santos «Pepo» (Caldas SC, Portugal), Elias Pelembe «Domingues» (União Desportiva de Songo), João Bonde (Ferroviário da Beira).

Attaquants : Kélvio Neves (Black Bulls), Stanley Ratifo (Chemie Leipzig, Allemagne), Clésio Bauque (Black Bulls), Geny Catamo (Sporting CP, Portugal), Gildo Vilanculos (Jerash FC, Arabie Saoudite), Witiness Quembo «Witi» (Al Orooba, Emirats arabes unis), Elias Macamo (Ferroviário de Maputo).

EN DEUX MOTS

Mondial 2026 : l'arbitre algérien Gamouh dirigera Burundi-Seychelles

L'arbitre international algérien Youcef Gamouh officiera la rencontre entre le Burundi et les Seychelles comptant pour la sixième journée des qualifications à la Coupe du monde 2026 de football (groupe F), prévue le 25 mars. Le directeur de jeu algérien sera assisté par les Tunisiens, Aymen Ismail (premier assistant) et Youssef Jamy (2e assistant). Le quatrième arbitre est également tunisien Naimi Hosni. A l'issue de la quatrième journée de qualifications, le Burundi occupe la 3e place du groupe F avec sept points tandis que les Seychelles sont lanterne rouge (opt). La Côte d'Ivoire trône en tête du classement avec 10 unités. Pour rappel, le premier du groupe à l'issue de dix journées de compétition, se qualifiera au mondial 2026 prévu aux Etats-Unis, Canada et Mexique.

Ligue des champions

Surprenante élimination de Liverpool à Anfield

→ Le Paris Saint-Germain a réalisé un exploit monumental en éliminant Liverpool sur la pelouse d'Anfield (1-1 score cumulé, 4-1 TAB) en huitièmes de finale retour de la Ligue des champions ce mardi 11 mars. Impeccables en défense et redoutables en contre, les Parisiens ont emmené les Reds jusqu'aux tirs au but avant de s'imposer grâce à deux superbes arrêts de Gianluigi Donnarumma au terme d'un match qui marquera à jamais l'histoire du club parisien.

Bousculés comme rarement lors du match aller, les Reds ont cette fois dicté leur loi d'entrée dans leur antre d'Anfield. Dès la 4e minute, Mohamed Salah a profité d'un ballon dans la surface pour déclencher une frappe puissante à bout portant sur la cage de Donnarumma, sauvé de justesse par l'intervention de Nuno Mendes. Bien plus en jambes que la semaine dernière, l'Égyptien s'est ensuite offert un numéro de soliste en effa-

çant Mendes sur l'aile avant de remonter le terrain jusque dans la surface parisienne, sa frappe enroulée échouant de peu à côté du but (6e). Proches de l'implosion, les Parisiens ont profité d'une contre-attaque fulgurante pour punir des Reds ultra-dominants lors des dix premières minutes du match. Lancé sur l'aile droite, Bradley Barcola a resservi son coéquipier avec un centre à ras-terre taclé par Konaté juste devant Alisson pris de court. Plein de sang-froid, Ousmane Dembélé a pu glisser le ballon au fond des filets au terme d'une action parfaitement négociée par les hommes de Luis Enrique (12e, 1-0). Donnarumma a dû s'employer pour éviter l'égalisation sur une frappe lointaine de Konaté quelques minutes plus tard (16e), tout comme Alisson qui a barré la route à Barcola lors d'une énorme occasion alors que le jeune Parisien semblait tout proche de doubler la mise (17e). Sur orbite cette saison, Dembélé (29 buts et 6

passes décisives toutes compétitions confondues) aurait ensuite pu s'offrir le doublé à Anfield mais l'attaquant a été devancé par un Alisson attentif (32e). Très appliqués en défense face à des Reds en difficulté dans les derniers mètres, les joueurs parisiens ont une nouvelle fois cru au bonheur sur une frappe enroulée de Dembélé déviée en corner par Mac Allister (41e).

Une défense parfaite des Parisiens en première période

Revenu à hauteur de son adversaire à la mi-temps, le PSG devait signer une seconde période de même niveau pour espérer l'emporter. Toujours impressionnants de maîtrise collective et à la récupération du ballon, et malgré le carton jaune récolté par Marquinhos (46e) synonyme d'absence en quart de finale, les Parisiens ont vu le pire se produire lorsque Szoboszlai a trouvé le chemin des filets... avant d'être signalé hors-jeu par l'ar-

bitre (53e). Emmenés en prolongation sur leur pelouse, les Reds ont vu la tête de Beraldo effleurer le poteau gauche d'Alisson (92e) d'entrée, à l'instar du tir décoché par Désiré Doué face à trois défenseurs dans la surface anglaise (94e). Ousmane Dembélé s'est ensuite procuré la meilleure occasion de cette prolongation avec un tir enroulé repoussé par une parade de grande classe d'Alisson (109e). Maîtres du ballon lors des dernières minutes de la rencontre face à des Anglais retranchés devant leur surface, les Parisiens ont enchaîné les assauts sur le but adverse sans parvenir à échapper à la séance de tirs au but. Mais remarquables de sang-froid après un match déjà titanesque, les Parisiens sont allés décrocher une qualification historique en maîtrisant parfaitement l'exercice devant les milliers de supporters anglais déchaînés et grâce à deux arrêts de Gianluigi Donnarumma (1-1 score cumulé, 4-1 TAB). ■

Sélection de Côte d'Ivoire

Sébastien Haller signe son retour

→ L'attaquant international ivoirien Sébastien Haller fait son grand retour en sélection nationale pour les deux prochaines rencontres des qualifications de la Coupe du monde 2026 face au Burundi et à la Gambie, prévues fin mars en cours. L'attaquant du Borussia Dortmund, actuellement prêté au FC Utrecht, n'avait plus été convoqué depuis trois fenêtres internationales en raison de blessures et de soucis physiques. Avec ce rappel, les Él-

phants renforcent un secteur offensif déjà bien garni, alors qu'ils tenteront de consolider leur première place dans leur groupe de qualification. Autre retour d'envergure, celui de Jean-Philippe Gbamin. Le milieu de terrain du FC Zurich n'avait plus porté le maillot ivoirien depuis mars 2023. Son rappel coïncide avec l'absence de Jean Michaël Seri, contraint de déclarer forfait sur blessure. Dans l'entrejeu, la sélection ivoirienne pourra aussi comp-

ter sur Ibrahim Sangaré, lui aussi de retour après avoir manqué la Coupe d'Afrique des Nations. Le joueur de Nottingham Forest prend la place de Seko Fofana, laissé au repos pour des raisons physiques. Selon le sélectionneur Emerse Faé, cette absence a été décidée "d'un commun accord" afin de permettre à Fofana de récupérer pleinement. En revanche, Amad Diallo (Manchester United) et Wilfried Zaha (Galatasaray) manquent

toujours à l'appel. Diallo est forfait en raison d'une blessure, tandis que Zaha, qui évolue désormais en MLS avec Charlotte FC, n'a pas encore été convoqué sous l'ère Faé. Autre absence notable, celle de Maxwell Cornet, pourtant en forme avec le Genoa en Serie A. Les

cadres de l'équipe championne d'Afrique répondent présents. Franck Kessié, Simon Adingra, Wilfried Singo et Evan Ndicka figurent bien dans cette liste, avec l'ambition de poursuivre sur la dynamique du sacre continental. ■

Coupe d'Algérie : l'USMA écarte le RCK

En match des 1/8e de finale de la coupe d'Algérie 2025 disputé mardi soir au stade Benhaddad entre le RC Kouba et l'USM Alger, le dernier mot est revenu aux Usmites grâce à un but de Morghem sur penalty à la 70e minute de jeu.

NR

Quotidien national d'information. Edité par la Sarl SEDICOM au capital social de 100 000 DA.

Rédaction - Direction - Administration : Maison de la Presse. 1, rue Bachir Attar, Place du 1^{er}-Mai - Alger. Tél. : 020.06.45.89

Fax : 020.06.45.41

Compte bancaire : CPA 103 400 089711. 114, rue Hassiba-Ben Bouali, agence Les Halles.

Membres fondateurs :

Gérant, directeur de la publication: Abdelwahab Djakoune

Rédacteur en chef : Radia Zerrouki

Composition PAO La Nouvelle République Impression Alger : SIMPRAL

Tirage : 2500 exemplaires

16 - Pages

Oran : SIO. Constantine : SIE

Diffusion centre : SEDICOM. Ouest :

SPDO. Est : El Khabar. Sud : Trag diffusion

Publicité : La Nouvelle République, Maison de la Presse. Tél. : 020.06.42.04

Fax : 020.06.45.41 E-mail : ln98redac-

tion@yahoo.fr/E-mail pub : ln98publi-

cite@yahoo.fr

"Pour votre Publicité s'adresser à : l'Entreprise Nationale de communication, d'Édition et de Publicité"

Agence L'ANEP 01, Avenue Pasteur - Alger. Téléphone : 020.05.20.91 / 020.05.10.42 Fax: 020.05.11.48 / 020.05.13.45 020.05.13.77

E-mail: agence.regie@anep.com.dz

programmation.regie@anep.com.dz

agence.oran@anep.com.dz

agence.annaba@anep.com.dz

agence.ouargla@anep.com.dz

agence.constantine@anep.com.dz

Conception : Studio Baylaucq, Paris, France. Tél. : +331 44.90.80.40

Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quel-

conque réclamation.

en direct

Coupe d'Algérie

L'USMA écarte le RCK

le match à suivre football

Mozambique

Vingt-cinq joueurs pour affronter l'Ouganda et l'Algérie

Mondial 2026

L'arbitre algérien Gamouh dirigera Burundi-Seychelles

Ligue 1 Mobilis

Une 20^e journée bien chaude...

Quatre matchs à l'affiche pour ce vendredi, et ce, dans le cadre de la 20^e journée du championnat professionnel de Ligue 1 Mobilis.

Le supporter a donc l'embarras du choix. L'essentiel est que les équipes oublient la violence et les comédies qui cassent le rythme des rencontres qui se veulent plus que jamais sportives.

JS Saoura plein soleil sur l'US Biskra

Au Sud du pays, la JS Saoura accueille l'US Biskra à partir de 22h. Un match qui sera très animé et rien ne sera laissé sur la touche. Ce sera un autre exercice pas facile à résoudre et les équations ne sont pas aussi faciles. Il s'agit de gagner des points au détriment d'un adversaire qui ne se lassera pas de dominer devant ses supporters et à domicile. L'US Biskra flirt avec le bas du classement et les dirigeants ne pourront pas faire grand-chose encore. L'entraîneur qui a tout essayé pour sortir son équipe de cette situation n'a pas réussi grand-chose. Deux entraîneurs face à des joueurs qui détiennent les meilleures cartes entre leurs mains, lesquels devront tirer la meilleure. Un match à suspense en perspective.

Le Paradou AC enfin d'attaque face au CS Constantine

Le Paradou AC, 7^e au classement, reçoit le CS Constantine 8^e avec en ligne de mire un point qui sépare les deux formations. Une occasion pour Dziri Billel pour réaffirmer la solidité de son équipe unie, solidaire, calme et capable de résister à tous les vents et d'éteindre le moindre départ d'incendie dans son camp et quitter la septième place en faisant valoir sa technicité devant le CSC qui semble, après le nul réalisé de justesse face à la JS Kabylie, promettre de changer de recette pour se réarmer d'intensité et décrocher la sacrée victoire. Le coach Madoui a certainement, de son côté, cherché à composer la meilleure équipe qui correspondrait le plus à sa philosophie sur le terrain pour prendre les trois points et grimper une ou deux marches pour rejoindre les places qui s'approchent de son objectif de départ. Le PAC, lui, est dans ce même objectif qu'il met en avant. Le désir de profiter des matchs précédents devient de plus en plus un meilleur exercice pour se corriger et mettre de côté ce qui est mauvais. Les joueurs qui ne donnent pas assez, seront mis au repos, c'est la devise de



■ JS Kabylie - MC Oran, pour une place au soleil.

(Photo > D. R.)

l'entraîneur Billel. Pas de temps à perdre, la fin du championnat est à l'horizon. C'est pourquoi chaque match est une séance d'apprentissage dans tous les domaines. Chaque acteur aura à jouer sa symphonie pour séduire et convaincre que l'équipe retrouve son climat d'antan et celui de la gagne.

ES Mostaganem - ES Sétif : garder les pieds sur le terrain

Entre le sommet et la base, le courant risque de ne pas faire mal à l'ES Sétif qui veut avancer son échiquier et se rapprocher de ses adversaires d'hier. Pour cela, l'ES Mostaganem qui étouffe au bas du classement veut respirer, prendre de l'air et se sauver le plus rapidement possible de cette situation qui est loin de l'honorer. Mais cela ne veut pas dire que les carottes sont cuites, on assiste depuis quelques temps à un réveil qui pourrait faire céder sa place à celle qui est juste au-dessus d'elle. Elle y croit à un sursaut, elle y travaille sérieusement, et rien ne semble la fatiguer cette dynamique équipe qui bouscule ses adversaires. L'Entente de Sétif sait qu'elle ne doit pas trop y croire aux suspensions du football. Le match de demain sera certainement une référence pour les deux équipes.

Le dernier match de la soirée est aussi important

La JS Kabylie qui reçoit le MC Oran doit

faire très attention. Les visiteurs, 12^e avec 21 points, ont besoin de prendre de l'air et veulent le faire à partir du stade de Hocine Ait Ahmed de Tizi Ouzou, en présence de ses supporters qui seront présents pour admirer la magnifique infrastructures sportive, mais aussi la stratégie que proposera au menu de cette rencontre l'entraîneur Abdelkader Amrani.

Pour l'entraîneur Allemand de l'équipe locale, toutes les pièces du puzzle seront en place et il n'y aura aucune raison de les changer, sauf que les deux entraîneurs doivent gagner ces derniers matchs qui restent au championnat 2024/2025. Il y aura deux forces sur le terrain, chacune déchargera son intensité, et montrera qu'ils bataillent pour une victoire. La JSK reste maître de son destin, puisqu'une victoire sera synonyme d'une véritable relance dans ce championnat et aura toutes ses chances pour toucher la seconde place. Dans les vestiaires, après l'entraînement Boualia, disait "On est une équipe. On gagne ensemble et on perd ensemble. Face au MCO il semble qu'ils sont déterminés à oublier le nul ramené de Constantine. On va essayer de faire mieux contre nos amis Oranais. on sera plus efficace, on a les qualités. Il y a de très grands joueurs dans cette équipe. On va tout faire pour répondre présent contre le MCO. Il nous faut juste un peu plus d'efficacité et d'énergie, C'est

une fierté d'un point de vue individuel j'espérais juste gagner ce match".

Le MCO se dit prêt à défendre ses couleurs et rentrer avec les trois points de Tizi-Ouzou, continuer de surveiller les doutes entourant l'équipe et regarder l'essentiel. Il n'y a pas qu'un seul foot qui gagne.

Le reste des rencontres, ASO Chlef - O Akbou, MC Alger - USM Khenchela, NC Magra - MC El Bayadh et CR Belouizdad - USM Alger se dérouleront samedi et dimanche. D'autres chocs en perspective.

H. Hichem

Programme :

Vendredi à 22h :

JS Saoura - US Biskra
 Paradou AC - CS Constantine
 JS Kabylie - MC Oran
 ES Mostaganem - ES Sétif

Samedi :

ASO Chlef - O Akbou (15h)
 MC Alger - USM Khenchela (22h)

Dimanche :

NC Magra - MC El Bayadh (15h)
 CR Belouizdad - USM Alger (22h)

Canal + : Lyon - FCSE à 21h

Canal + foot : Manchester United - Real Sociedad à 21h